



Informations financières consolidées au 31 décembre 2017

Conseil d'administration du 14 février 2018

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées et le rapport de certification des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

SoLocal Group

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 58 244 480 euros
Siège social : 204 rond-point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre 552 028 425

SOMMAIRE

1.	Rapport annuel des activités poursuivies au 31 décembre 2017	3
1.1	Présentation générale	3
1.2	Commentaires sur les résultats annuels 2017	3
1.2.1	Analyse du chiffre d'affaires	5
1.2.2	Analyse de l'EBITDA récurrent.....	5
1.2.3	Analyse des autres postes du compte de résultat	6
1.2.4	Présentation des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »	8
1.2.5	Données financières trimestrielles et semestrielles	9
1.3	Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées	10
1.4	Perspectives de l'année 2018	12
1.5	Événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2017	12
1.6	Dépenses d'investissement	13
2.	Comptes consolidés	16
2.1	- Etat du résultat consolidé	16
2.2	- Etat du résultat global consolidé	17
2.3	- Etat de situation financière consolidée	18
2.4	- Etat de variation des capitaux propres consolidé	19
2.5	- Etat des flux de trésorerie consolidé	20
2.6	- Notes aux comptes consolidés	21
Note 1	- Base de préparation des états financiers consolidés	21
1.1	Description d'activité	21
1.2	Contexte de la publication et base de préparation des comptes consolidés 2017	21
1.2.1	- Normes IFRS	21
1.2.2	- Autres informations	24
1.3	Présentation des états financiers consolidés	25
1.4	Note sur la continuité d'exploitation	26
Note 2	- Information sectorielle	26
2.1	Par secteur d'activité	26
2.2	Par zone géographique	27
Note 3	- Périmètre : principales variations et résultat de cession	27
3.1	- Consolidation	27
3.2	- Evolution du périmètre de consolidation	28
Note 4	- Ventas	28
4.1	Chiffres d'affaires	28
4.2	Créances clients	29
4.3	Produits constatés d'avance	30
4.4	Autres actifs courants	30
Note 5	- Achats et autres charges	31
5.1	Frais de publicité et assimilés	31
5.2	Coût d'acquisition des contrats	31
5.3	Dettes fournisseurs	31
5.4	Provisions	31
5.5	Transactions avec les parties liées	31
Note 6	- Avantage du personnel, provisions et autres passifs	33
6.1	Charges de personnel	33
6.2	Avantages du personnel, provisions et autres passifs	34
6.3	Indemnités de rupture de contrat de travail	37
6.4	Rémunération des dirigeants	37
Note 7	- Ecart d'acquisition	38
Note 8	- Immobilisations	39
8.1	Autres immobilisations incorporelles	39
8.2	Immobilisations corporelles	41
8.3	Dépréciation des éléments d'actifs immobilisés	42
Note 9	- Impôts	43
9.1	- Preuve d'impôt groupe	43

9.2 - Impôt au bilan	44
Note 10 – Actifs, passifs & résultat financiers	45
10.1 Actifs et passifs financiers	45
10.2 Evaluation et comptabilisation des actifs financiers	45
10.3 Evaluation et comptabilisation des passifs financiers	46
10.4 Résultat financier	47
10.5 Restructuration financière.....	47
10.6 Trésorerie et équivalent de trésorerie, endettement financier net	48
10.7 Instruments financiers inscrits au bilan	51
10.8 Effet en résultat des instruments financiers	52
Note 11 – Objectifs politiques et gestion des risques financiers, gestion du capital.....	52
Note 12 – Capitaux propres	54
12.1 Capital social	54
12.2 Autres réserves et autres éléments du résultat global	54
12.3 Actions propres	54
12.4 Dividendes	54
12.5 Résultats par action	54
Note 13 – Stocks options et actions gratuites.....	55
13.1 Rémunération en actions.....	55
13.2 Description des plans.....	55
13.2.1 – Stock-options.....	55
13.2.2 – Actions gratuites	56
13.3 Evolution des plans de stock et actions gratuites d’actions.....	56
13.4 Charge relative aux plans de stock-options et aux attributions gratuites d’actions	57
Note 14 – Litiges et autres engagements contractuels.....	57
14.1 Litiges – Evolutions significatives de la période.....	57
14.2 Engagements contractuels et engagements hors bilan	59
Note 15 – Evénements postérieurs à la clôture.....	61
Note 16 – Périmètre de consolidation	61
Note 17 – Honoraires des commissaires aux comptes	62

1. Rapport annuel des activités poursuivies au 31 décembre 2017

1.1 Présentation générale

SoLocal Group a généré un chiffre d'affaires de 755,8 millions d'euros en 2017 (périmètre des activités poursuivies excluant les entités cédées en 2017), ses activités Internet et Imprimés & Vocal représentant respectivement 84 % et 16 %. En 2017, l'activité Internet était portée par les deux principales activités digitales que sont Search Local et Marketing Digital.

Internet

En 2017, SoLocal Group a enregistré un chiffre d'affaires Internet de 635,8 millions d'euros, représentant 84 % du chiffre d'affaires du Groupe.

- En premier lieu, nous offrons des services et des solutions digitales aux entreprises pour accroître leur visibilité et développer leurs contacts au niveau local : cette activité de Search Local enregistre en 2017 un chiffre d'affaires de 461,3 millions d'euros grâce à une audience pérenne et très qualitative générée à travers nos propres marques (PagesJaunes, Mappy, Ooreka) et nos partenariats privilégiés (Google, Bing (Microsoft), Yahoo!, Apple et Facebook).
- En second lieu, nous créons et mettons à disposition des internautes le meilleur contenu local et personnalisé sur les professionnels : cette activité de Marketing Digital représente en 2017 un chiffre d'affaires de 174,5 millions d'euros. Ces technologies ont été créées au cours des cinq dernières années et connaissent une croissance rapide (+18,1 % en 2017 par rapport à 2016). Elles comprennent les sites & contenus, le programmatique local et les services transactionnels.

Imprimés & Vocal

Les activités Imprimés & Vocal ont généré 120,0 millions d'euros en 2017. Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », y compris des services de renseignements téléphoniques et d'annuaire inversé.

1.2 Commentaires sur les résultats annuels 2017

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe s'est désengagé de deux activités non stratégiques (« activités désengagées ») :

- site avendrealouer.fr, activité de diffusion de petites annonces immobilières ;
- Chronoresto, service de commande de repas en ligne ;

Les comptes publiés par le Groupe au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit.

Au 31 décembre 2017, l'EBITDA des activités désengagées est de -2,7 millions d'euros contre -2,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Dans la présentation de ses résultats et dans le présent rapport d'activité, SoLocal Group isole la dynamique des activités poursuivies de celle des activités qu'il a cédées. Les indicateurs de performance financière sont commentés sur le périmètre des activités poursuivies.

Compte de résultat consolidé des activités poursuivies des exercices clos les 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

(Montants en milliers d'euros)

Exercice clos au 31 décembre 2017

Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)

Notes	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	Activités poursuivies	
				Récurrent	Non récur.				Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	764 941	9 092	755 849	755 849	-	812 277	10 973	801 304	801 304	-
Charges externes nettes	(201 479)	(6 154)	(195 325)	(192 377)	(2 948)	(215 822)	(7 407)	(208 415)	(207 436)	(979)
Frais de personnel	(383 492)	(5 628)	(377 864)	(367 489)	(10 375)	(372 580)	(5 709)	(366 871)	(362 859)	(4 012)
EBITDA	179 970	(2 690)	182 660	195 983	(13 323)	223 875	(2 143)	226 018	231 009	(4 991)
Dépreciations et amortissements	(53 487)	10 720	(64 207)	(64 207)	-	(59 231)	(2 586)	(56 645)	(56 645)	-
Résultat d'exploitation	126 483	8 030	118 453	131 777	(13 323)	164 644	(4 729)	169 373	174 364	(4 991)
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	265 785	-	265 785	-	265 785	-	-	-	-	-
Autres produits financiers	393	-	393	393	-	1 425	-	1 425	1 425	-
Charges financières	(28 569)	-	(28 569)	(28 569)	-	(75 247)	-	(75 247)	(75 247)	-
Gain (perte) de change	-	-	-	-	-	(25)	-	(25)	(25)	-
Résultat financier	10.4	237 609	237 609	(28 176)	265 785	(73 847)	-	(73 847)	(73 847)	-
Résultat avant impôt	364 092	8 030	356 062	103 601	252 462	90 796	(4 729)	95 525	100 516	(4 991)
Impôt sur les sociétés	9	(28 570)	(1 468)	(27 102)	(44 094)	(41 840)	(79)	(41 761)	(43 480)	1 719
Résultat de la période	335 522	6 562	328 960	59 507	269 453	48 956	(4 808)	53 764	57 037	(3 272)

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Les éléments non récurrents des activités poursuivies couvrent principalement des dépenses exceptionnelles de personnel engagées pour sécuriser la continuité de l'activité et des coûts de départ des personnes non remplacées et des éléments relatifs au changement de gouvernance, et plus particulièrement en 2017 des éléments liés à la restructuration financière.

Détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent (cf. définitions page 19) des activités poursuivies, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016

En millions d'euros	Exercice au 31 décembre 2017	Exercice au 31 décembre 2016	Variation 2017/2016
Internet	635,8	637,8	-0,3%
Imprimés & Vocal	120,0	163,5	-26,6%
Chiffre d'affaires	755,8	801,3	-5,7%
<i>Chiffre d'affaires Internet en % du chiffre d'affaires total</i>	<i>84,1%</i>	<i>79,6%</i>	
Internet	170,4	187,6	-9,2%
Imprimés & Vocal	25,6	43,4	-41,0%
EBITDA récurrent	196,0	231,0	-15,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>			
<i>Internet</i>	<i>26,8%</i>	<i>29,4%</i>	
<i>Imprimés & Vocal</i>	<i>21,3%</i>	<i>26,5%</i>	

1.2.1 Analyse du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires atteint 755,8 millions d'euros en 2017, en baisse de -5,7% par rapport à 2016 :

- Le chiffre d'affaires Internet de 636 millions d'euros est stable à -0,3% et représente 84% du chiffre d'affaires total du Groupe (+4 points par rapport à 2016). La croissance de l'activité Marketing digital (+18,1%) compense la baisse de l'activité Search (-5,8%) liée notamment à l'impact négatif de la restructuration financière sur l'activité et la montée en puissance plus lente que prévue de nouveaux produits de Search.
- Croissance de l'audience : les visites Internet sont en hausse de +2% à 2,4 milliards en 2017 par rapport à 2016, avec une croissance de l'audience mobile de +12%, qui représente 40% de l'audience totale.
- Chiffre d'affaires Search Local : -5,8% à 461,3 millions d'euros en 2017 par rapport à 2016 :
 - ARPA Search Local : -1% à 984 euros en 2017 par rapport à 2016. Ce ralentissement est très largement lié à l'impact sur le niveau d'activité commerciale de la finalisation du plan de restructuration financière au quatrième trimestre 2016, particulièrement auprès des grands comptes.
 - Nombre de clients : -5% à 469K en 2017 par rapport à 2016
- Chiffre d'affaires Marketing Digital : le chiffre d'affaires progresse de +18,1% à 174,5 millions d'euros en 2017 par rapport à 2016, grâce à l'accélération sur les offres innovantes du Groupe : sites (sites Premium et sites Privilège) et Adwords (offre Booster Contact). Le chiffre d'affaires Marketing Digital représente 23% du chiffre d'affaires total en 2017.
- Le chiffre d'affaires Imprimés & Vocal est en baisse de -26,6% sur la période, les clients et utilisateurs continuant à migrer vers des supports digitaux. L'activité représente 16% du chiffre d'affaires total en 2017

1.2.2 Analyse de l'EBITDA récurrent

Charges externes nettes

Les charges externes nettes diminuent de -7,3%, soit -15,1 millions d'euros, à -192,4 millions d'euros en 2017 contre -207,4 millions d'euros en 2016. Les charges externes représentent 25,5% du chiffres d'affaires en 2017. La réduction des coûts est principalement liée aux coûts de communication, aux coûts de production de l'activité Imprimés & Vocal et à la maîtrise des frais commerciaux.

Frais de personnel

Les frais de personnel augmentent de +1,3% à -367,5 millions d'euros en 2017 contre -362,9 millions d'euros en 2016. Les frais de personnel représentent 48,6% du chiffres d'affaires en 2017.

EBITDA récurrent

L'EBITDA récurrent s'établit à 196,0 millions d'euros en 2017, en baisse de -15,2% par rapport à 2016, principalement en raison du repli du chiffre d'affaires partiellement compensé par la diminution des charges externes.

Le taux de marge d'EBITDA atteint 25,9% en 2017, une baisse de 2,9 points par rapport à 2016.

L'EBITDA récurrent du segment Internet diminue de -17,2 millions d'euros, soit -9,2%, à 170,4 millions d'euros en 2017 contre 187,6 millions d'euros en 2016. L'EBITDA récurrent du segment Imprimés & Vocal diminue de -17,8 millions d'euros, soit -41,0%, à 25,6 millions d'euros en 2017 contre 43,4 millions d'euros en 2016.

1.2.3 Analyse des autres postes du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation des activités poursuivies du Groupe au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

SoLocal Group	Activités poursuivies						variation récurrent 2017/2016
	Exercice au 31 décembre 2017			Exercice au 31 décembre 2016 (*)			
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
En millions d'euros							
EBITDA	182,7	196,0	(13,3)	226,0	231,0	(5,0)	-15,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,2%</i>	<i>25,9%</i>	<i>-</i>	<i>28,2%</i>	<i>28,8%</i>	<i>-</i>	
Dépréciations et amortissements	(64,2)	(64,2)	-	(56,6)	(56,6)	-	13,4%
Résultat d'exploitation	118,5	131,8	(13,3)	169,4	174,4	(5,0)	-24,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>15,7%</i>	<i>17,4%</i>	<i>-1,8%</i>	<i>21,1%</i>	<i>21,8%</i>	<i>-0,6%</i>	

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Les dépréciations et amortissements du Groupe s'élèvent à -64,2 millions d'euros en 2017 contre -56,6 millions d'euros en 2016, soit une augmentation de -7,6 millions d'euros (+13,4%) qui s'explique principalement par une augmentation des dotations aux amortissements liée au rythme d'investissement des exercices précédents.

Le résultat d'exploitation récurrent du Groupe est en baisse de -24,4% par rapport à 2016 à 131,8 millions d'euros. Cette baisse résulte principalement de la baisse de l'EBITDA récurrent (-35,0 millions d'euros) et de l'augmentation des dotations aux amortissements (-7,6 millions d'euros).

Résultat net

Le tableau suivant présente le résultat net de l'exercice des activités poursuivies du Groupe au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

En millions d'euros

	Exercice au 31 décembre 2017			Exercice au 31 décembre 2016 (*)			variation récurrent 2017/2016
	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	
Résultat d'exploitation	118,5	131,8	(13,3)	169,4	174,4	(5,0)	-24,4%
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	265,8	-	265,8	-	-	-	-
Autres produits financiers	0,4	0,4	-	1,4	1,4	-	-71,4%
Charges financières	(28,6)	(28,6)	-	(75,2)	(75,2)	-	-62,0%
Résultat financier	237,6	(28,2)	265,8	(73,8)	(73,8)	-	-61,8%
Résultat courant avant impôt	356,1	103,6	252,5	95,5	100,5	(5,0)	3,1%
Impôt sur les sociétés	(27,1)	(44,1)	17,0	(41,8)	(43,5)	1,7	1,4%
Résultat de la période	329,0	59,5	269,5	53,8	57,0	(3,3)	4,4%

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Charges financières nettes

Les charges financières nettes du Groupe représentent -28,6 millions d'euros au 31 décembre 2017 en diminution de -62,0% principalement due à une baisse de la dette financière et ce malgré une augmentation du taux moyen de la dette qui passe de 5,4% en 2016 à 7,6% en 2017, ce dernier ayant été calculé sur la période due. En effet, la charge d'intérêt 2017 n'est due qu'au titre de la période allant du 15 mars au 31 décembre 2017 conformément aux termes négociés dans le cadre de la restructuration financière.

Résultat récurrent de la période

La charge d'impôt sur les sociétés s'établit à -44,1 millions d'euros en 2017, en augmentation de 1,4% par rapport à 2016. Le taux d'impôt effectif s'établit à 42,6%, en diminution de -0,7 point par rapport à 2016.

Le résultat récurrent des activités poursuivies s'élève à +59,5 millions d'euros en 2017, soit une augmentation de +4,4% par rapport à 2016.

Eléments non récurrents

Le résultat net des éléments non récurrents se montent à +269,5 millions d'euros contre -3,3 millions d'euros en 2016. Il s'agit essentiellement d'un produit financier de +265,8 millions d'euros hors impôts (+278,2 millions d'euros nets d'impôts) et d'éléments non récurrents inclus dans l'EBITDA pour un montant de -13,3 millions d'euros (-8,7 millions d'euros nets d'impôts) se décomposant principalement des éléments suivants :

- d'éléments non récurrents inclus dans l'EBITDA pour un montant de -13,3 millions d'euros intégrant pour -8 millions d'euros de charges de personnel au titre de départs non remplacés et - 2 millions d'euros au titre de la charge 2017 du plan de rétention.
- d'un gain financier non monétaire de +298,0 millions d'euros issu de la différence entre la valeur comptable de la dette convertie en instruments de capitaux propres et la juste valeur de ces mêmes instruments en application d'IFRIC 19 (cf. note 10.5 des comptes consolidés),
- d'un amortissement accéléré des frais liés à l'émission des financements précédents pour un montant de -10,5 millions d'euros lié à la restructuration de la dette en mars 2017 qui a engendré l'extinction de la dette précédente,

- des frais liés à la restructuration financière qui ont été intégralement constatés au compte de résultat pour un montant de -24,7 millions d'euros,
- un gain de +2,2 millions d'euros sur le rachat partiel de l'emprunt obligataire.

Résultat net de la période

Le résultat des activités poursuivies du Groupe atteint + 329,0 millions d'euros en 2017. Hors produit financier provenant de la restructuration de la dette (265,8 millions d'euros, soit 278,2 millions d'euros nets d'impôts), le résultat des activités poursuivies du Groupe serait de +50,8 millions d'euros, soit une baisse de -5,6%.

1.2.4 Présentation des flux de trésorerie consolidés avec le détail des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées »

Tableau des flux de trésorerie	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016	Variation
En millions d'euros			
EBITDA récurrent des activités poursuivies	196,0	231,0	-15,2%
Eléments non monétaires inclus dans l'EBITDA	1,7	8,0	-79,1%
Variation du besoin en fonds de roulement	(41,3)	(56,8)	-27,2%
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(52,9)	(67,2)	-21,3%
Résultat financier (dé)encaissé	(55,8)	(36,0)	55,0%
Eléments non récurrents	(25,8)	(32,5)	-20,6%
Impôt sur les sociétés décaissé	(44,6)	(12,6)	253,8%
Cash flow net des activités poursuivies	(22,8)	33,9	na
Cash flow net des activités désengagées	(2,8)	(3,3)	-14,2%
Cash flow net	(25,6)	30,6	na
Augmentation (diminution) des emprunts ⁽¹⁾	(263,9)	1,7	na
Augmentation de capital	272,7	0,0	na
Autres	12,0	5,3	125,6%
Variation nette de trésorerie	(4,9)	37,7	na
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	91,0	53,3	70,7%
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	86,1	91,0	-5,4%

(1) voir Tableau "Evolution des passifs" (cf. note 10.6)

1.2.5 Données financières

Chiffre d'affaires par trimestre

En millions d'euros	12M 2017	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	12M 2016	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016
Chiffre d'affaires Internet	635,8	172,1	145,5	158,2	160,2	637,8	168,6	153,5	161,7	154,0
Search local	461,3	120,3	106,6	115,4	119,1	489,9	127,3	119,6	125,7	117,4
<i>Nombre de visites (en M)¹</i>	2 428	594	617	604	614	2 371	597	599	596	578
<i>ARPA² (en €)</i>	984	262	229	242	250	991	264	244	253	232
<i>Nombre de clients (en K)</i>	469	459	466	476	477	494	481	490	496	506
Marketing digital	174,5	51,8	38,9	42,8	41,1	147,8	41,3	33,9	36,0	36,6
<i>Taux de pénétration (en nombre de clients)³</i>	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	23%	23%	23%
Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal	120,0	28,4	29,3	36,4	26,0	163,5	39,4	41,1	50,2	32,8
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	755,8	200,4	174,7	194,5	186,2	801,3	208,0	194,6	211,9	186,8
Chiffre d'affaires des activités désengagées	9,1	1,5	2,5	2,5	2,6	11,0	2,4	2,6	2,9	3,2
Chiffre d'affaires consolidé	764,9	201,9	177,2	197,0	188,8	812,3	210,4	197,2	214,8	190,0

¹Excluant le site avendrealouer.fr

²Average Revenue Per Advertiser : Revenu publicitaire moyen par client

³Pourcentage des clients Internet possédant un produit « Marketing digital »

EBITDA récurrent par semestre

En millions d'euros	12M 2017	S1 2017	12M 2016	S1 2016
EBITDA Internet récurrent	170,4	81,4	187,6	89,5
<i>EBITDA / CA</i>	27%	25%	29%	28%
EBITDA Imprimés & Vocal récurrent	25,6	9,6	43,4	22,1
<i>EBITDA / CA</i>	21%	15%	27%	27%
EBITDA récurrent des activités poursuivies	196,0	91,1	231,0	111,6
<i>EBITDA / CA</i>	26%	24%	29%	28%
EBITDA récurrent des activités désengagées	(2,7)	(1,5)	(2,1)	(0,2)
EBITDA récurrent consolidé	193,3	91,1	228,9	111,6
<i>EBITDA / CA</i>	25%	24%	28%	28%

Compte de résultat par semestre

En millions d'euros	12M 2017	S1 2017	12M 2016 (*)	S1 2016 (*)
Chiffre d'affaires	755,8	385,8	801,3	404,7
Charges externes nettes	(192,4)	(101,4)	(207,4)	(105,5)
Frais de personnel	(367,5)	(193,4)	(362,9)	(187,6)
EBITDA récurrent	196,0	91,1	231,0	111,6
Eléments non récurrents	(13,3)	(2,8)	(5,0)	(2,0)
EBITDA	182,7	88,2	226,0	109,5
Dépréciations et amortissements	(64,2)	(29,9)	(56,6)	(26,9)
Résultat d'exploitation	118,5	58,4	169,4	82,7
Résultat financier	237,6	255,0	(73,8)	(36,9)
Quote-part de résultat des entreprises associées	-	-	-	-
Résultat avant impôt	356,1	313,4	95,5	45,8
Impôt sur les sociétés	(27,1)	(7,5)	(41,8)	(20,6)
<i>Taux d'imposition</i>	-7,6%	2,4%	-43,7%	45,0%
Résultat des activités poursuivies	329,0	305,8	53,8	25,2
Résultat des activités désengagées	6,6	(0,2)	(4,8)	0,5
Résultat net	335,5	305,7	49,0	25,2

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR

1.3 Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie des **activités poursuivies** du Groupe au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

En millions d'euros	Activités poursuivies		
	Exercice au 31 décembre 2017	Exercice au 31 décembre 2016	Variation 2017/2016
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	30,1	101,6	(71,4)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(40,7)	(62,0)	21,3
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement	8,5	1,9	6,6
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités	(0,0)	(0,1)	0,0
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,1)	41,4	(43,5)

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 30,1 millions d'euros en 2017 contre 101,6 millions d'euros en 2016, soit une baisse de 71,4 millions d'euros avec principalement :

- un EBITDA des activités poursuivies de 182,7 millions d'euros en 2017, en baisse de 43,4 millions d'euros par rapport en 2016,
- un décaissement de 12,4 millions d'euros d'éléments non récurrents contre 27,5 millions d'euros au 31 décembre 2016,
- une hausse du besoin en fonds de roulement de 41,3 millions d'euros en 2017 contre une hausse de 56,8 millions d'euros en 2016, soit une variation favorable de 15,4 millions d'euros entre les deux périodes engendrée principalement par un changement de paiement des échéances sociales début 2016 (paiement mensuel vs trimestriel) et la hausse du poste fournisseurs (effet franchise de loyers partiellement compensé par la baisse du crédit fournisseur en lien avec la baisse des charges externes),
- un décaissement net de 55,8 millions d'euros au titre des intérêts financiers en 2017 contre 36,0 millions d'euros en 2016, soit une variation défavorable de 19,8 millions d'euros entre les deux périodes liée principalement à un décalage de paiement des intérêts du 4^{ème} trimestre 2016 au 1^{er} trimestre 2017 dans le cadre de la restructuration financière (32 millions d'euros, charge comptabilisée en 2016) partiellement compensée par la baisse mécanique des intérêts liée à la baisse de la dette,
- un décaissement de 44,6 millions d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés en 2017, dont 6,4 millions d'euros relatifs à un redressement fiscal sur les années antérieures lié au CIR, contre 12,6 millions d'euros en 2016, soit une variation défavorable de 32,0 millions d'euros, la situation 2016 bénéficiant notamment du remboursement de la créance d'impôt enregistrée au 31 décembre 2015 pour un montant de 16 millions d'euros.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement représentent un décaissement de 40,4 millions d'euros en 2017, en baisse par rapport au décaissement de 62,0 millions d'euros constaté

en 2016, avec principalement :

- 52,9 millions d'euros au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles en 2017 contre 67,2 millions d'euros en 2016,
- En 2017, le produit de cession du site avendrealouer.fr nette de trésorerie cédée pour 14,8 millions d'euros,
- En 2016, un remboursement de 9,0 millions d'euros au titre du cash collatéral versé en garantie de deux contrats de bail commercial en l'état futur d'achèvement, un remboursement de 1,6 million d'euros relatif au dépôt de garantie des anciens locaux de Sèvres compensé par le versement de 4,1 millions d'euros au titre du dépôt de garantie des nouveaux locaux CityLights pris à Boulogne,
- 0,9 million d'euros de décaissement de compléments de prix en 2016 et en 2017 dus dans le cadre des acquisitions.

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement représentent un encaissement net de 8,5 millions d'euros en 2017 contre un encaissement net de 1,9 million d'euros en 2016 soit une variation de 6,6 millions d'euros avec principalement :

- en 2017, dans le cadre de la restructuration financière (cf. détails en note 10.5 des comptes consolidés), le remboursement aux prêteurs d'un montant de 252,7 millions d'euros, une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 272,7 millions d'euros et le décaissement de frais de refinancement pour 21,4 millions d'euros,
- la mise en place en 2017 d'une opération de financement par sales & lease-back d'infrastructures informatiques pour 10,0 millions d'euros,
- en 2016, le tirage de la ligne de crédit revolving pour un montant net 38,4 millions d'euros, le remboursement contractuel de l'« Excess cash-flow » de la tranche A7 de l'emprunt bancaire pour un montant de 15,2 millions d'euros, le remboursement d'un autre emprunt pour un montant de 1,7 million d'euros, le traitement en minoration de la dette (et non plus en équivalent de trésorerie) du rachat d'une partie de l'emprunt obligataire pour un montant de 12,2 millions d'euros opéré en 2015 et le décaissement de frais de refinancement de 7,0 millions d'euros.

Le tableau suivant présente l'évolution de la trésorerie du Groupe consolidé pour les exercices clos au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

SoLocal Group (Consolidé)	Exercice au 31 décembre	Exercice clos le 31 décembre
En millions d'euros	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87,5	91,0
Trésorerie brute	87,5	91,1
Découverts bancaires	(1,4)	(0,1)
Trésorerie nette	86,1	91,0
Emprunts bancaires	-	783,6
Emprunt obligataire	397,8	337,8
Ligne de crédit revolving	-	38,4
Frais d'émission d'emprunts	-	(10,5)
Dettes de crédit-bail	0,1	0,3
Compléments de prix	3,7	2,0
Intérêts courus non échus	1,4	32,1
Autres dettes financières	14,8	4,0
Endettement financier brut	417,8	1 187,8
<i>dont courant</i>	9,6	1 186,4
<i>dont non courant</i>	408,2	1,3
Endettement net	331,7	1 096,8
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	331,7	1 107,3

Suite à la restructuration de la dette du Groupe intervenue le 14 mars 2017, celle-ci baisse de 765,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016. Elle s'élève à 331,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 1 096,8 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, elle est principalement composée :

- d'obligations issues de la restructuration financière réalisée en mars 2017 pour un montant de 397,8 millions d'euros, remboursables en mars 2022,
- d'une trésorerie nette de 86,1 millions d'euros.

1.4 Perspectives de l'année 2018

La perspective pour l'année 2018 est celle d'une stabilité de l'EBITDA récurrent.

1.5 Evénements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2017

SoLocal a présenté son projet stratégique « SoLocal 2020 » qui s'articule autour d'une offre élargie de services digitaux pour les entreprises, de la réinvention du média PagesJaunes et de la simplification de l'organisation. Ce plan porte une nouvelle ambition pour le groupe SoLocal :

devenir l'un des champions du digital en France.

Le Groupe et notamment PagesJaunes SA doit accélérer sa transformation en engageant trois axes de développement, créateurs de valeur :

- Développer de nouveaux services « full web & apps » sur tous les terminaux (PC, mobile, tablettes et assistants personnels), proposés sous forme de packs et d'abonnements, à destination des entreprises
- Réinventer ses médias, autour de nouvelles expériences utilisateurs avec PagesJaunes
- Simplifier l'organisation

Pour répondre au mieux aux besoins des clients, l'organisation opérationnelle serait repensée autour, notamment, de la suppression des Business Units, la centralisation des fonctions supports, la rationalisation des implantations, la simplification de la ligne managériale et la consolidation de certaines activités. Cela impliquerait une réduction de l'ordre de 1000 postes sur la période 2018-2019, dont environ 800 postes chez PagesJaunes SA en 2018, avec la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, et de 200 postes en 2019. En parallèle, il est envisagé dans le cadre du projet de transformation la création d'une centaine de postes en 2018 sur de nouvelles compétences digitales. Dans ce cadre, l'entreprise a initié le 13 février 2018 le processus d'Information-Consultation auprès des instances représentatives du personnel.

Le coût estimatif est d'environ 180 millions d'euros.

S'agissant d'un événement intervenu postérieurement à la clôture, aucune provision n'est enregistrée à ce titre au 31 décembre 2017.

1.6 Dépenses d'investissement

CAPEX des activités poursuivies	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016	Variation
En millions d'euros			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	53,0	67,2	-21,1%
En % du chiffre d'affaires des activités poursuivies	7,0%	8,4%	

Les CAPEX diminuent de -21,1% à 53,0 millions d'euros en 2017 contre 67,2 millions d'euros en 2016. Les CAPEX représentent 7,0% du chiffres d'affaires en 2017. Les CAPEX de 2016 incluait des investissements immobiliers relatifs aux travaux d'emménagement en 2016 sur le nouveau siège du Groupe à Boulogne Billancourt.

Les investissements du Groupe en 2017 se sont concentrés sur les chaînes Order to Cash et Order to Publish, la croissance du Search et les plateformes de l'activité Programmatique.

Définitions

EBITDA : indicateur alternatif de performance présenté au compte de résultat au niveau du résultat d'exploitation et avant prise en compte des dépréciations et amortissements.

EBITDA récurrent : EBITDA hors éléments exceptionnels.

Chiffre d'affaires Internet : somme du chiffre d'affaires des activités Search local et Marketing digital.

Chiffre d'affaires Search local : le chiffre d'affaires concerne l'activité Search local composée des services de communication locale proposés par le Groupe dans ses sites propres, notamment PagesJaunes, Mappy, Ooreka (nouveau nom de ComprendreChoisir) ou chez ses partenaires, notamment Google, Bing, Apple, Facebook.

Chiffre d'affaires Marketing Digital : le chiffre d'affaires concerne le Marketing digital articulé autour de 3 lignes de produits :

- Services transactionnels : en particulier la prise de rendez-vous chez les médecins (PagesJaunes Doc) et la réservation, la commande de repas auprès des restaurants (PagesJaunes Resto) et les bons plans de professionnels. SoLocal Group abandonne les «daily deals», peu fidélisants, et se concentre sur les bons plans de PagesJaunes plus valorisés par ses clients.

Programmatique local : SoLocal Group se focalise exclusivement sur le programme local qui présente les plus fortes opportunités de croissance. Le Groupe accélère ses investissements dans cette technologie en s'appuyant sur la richesse de sa data locale et le succès de son offre ADhesive.

Sites web et contenus : cette ligne de produits est aujourd'hui l'activité phare du Marketing digital du Groupe. Largement présent à l'international à travers des partenariats ou ses filiales (QDQ, Leadformance, SoLocal UK) le Groupe poursuit le développement de ces activités pour assurer la meilleure promotion des savoir-faire locaux de ses clients.

Chiffre d'affaires Imprimés & Vocal : somme des revenus issus d'une part des activités « annuaires imprimés » relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches) et d'autre part des activités concernant le marketing direct traditionnel (logistique, affranchissement, mailing) et les services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008) ainsi que l'annuaire inversé QuiDonc

Nombre de clients : nombre de clients moyens de la période (moyenne des clients présents au début et à la fin de la période considérée) possédant un produit Internet

ARPA Search local : chiffre d'affaires de la période considérée rapporté au nombre de clients moyens de la période

Taux de pénétration du Marketing Digital : nombre de clients moyens de la période considérée possédant un produit de la gamme Marketing Digital, rapporté au nombre de clients moyens possédant un produit de la gamme Search local sur la même période.

Reach (indicateur défini et publié par Nielsen Médiamétrie)

Nombre de visiteurs uniques d'un site : nombre d'internautes / mobinautes / tablonauts ayant visité un site sur un mois donné

Reach : il représente le trafic, en visiteurs uniques, d'un site ou d'un groupe sur un mois donné. Il peut être exprimé en volume (nombre de visiteurs uniques) ou en ratio (par rapport à une population de référence pour le mois concerné). Le Reach du Groupe ne concerne que ses propres services. Aucun des media partenaires externes en « déportation » ne sont pris en compte dans cet indicateur

Audiences (indicateur de visites mesuré par SoLocal Group)

Déportalisées : audiences indirectes sur des contenus de marque PagesJaunes en dehors des media digitaux PagesJaunes (notamment Bing, Yahoo!, Ooreka, ...)

SEO & affiliés : audiences sur les media digitaux PagesJaunes ayant pour origine des partenaires affiliés (MSN, Nosibay, Free et Alice, Planet, L'internaute) et des moteurs de recherches (SEO, « Search Engine Optimisation »)

PagesJaunes: audiences suite à la volonté exprimée d'un utilisateur d'accéder aux media digitaux PagesJaunes (accès direct et recherche de marque sur un moteur de recherche)

2. COMPTES CONSOLIDES

2.1 - Etat du résultat consolidé

<i>(Montants en milliers d'euros, excepté les données relatives aux actions)</i>	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Chiffre d'affaires		764 941	812 277
Charges externes nettes		(201 479)	(215 822)
Frais de personnel		(383 492)	(372 580)
EBITDA		179 970	223 875
Dépréciations et amortissements		(53 487)	(59 231)
Résultat d'exploitation		126 483	164 644
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017		265 785	-
Produits financiers		393	1 425
Charges financières		(28 569)	(75 247)
Résultat financier	10.4	237 609	(73 847)
Résultat avant impôt		364 092	90 796
Impôt sur les sociétés	9	(28 570)	(41 840)
Résultat de la période		335 522	48 956
Résultat de la période attribuable aux :			
- Actionnaires de SoLocal Group		335 543	48 945
- Participation ne donnant pas le contrôle		(21)	11
Résultat de la période par action attribuable aux actionnaires de SoLocal Group (en euros)			
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions moyen pondéré			
- de base	12.5	0,86	1,26
- dilué		0,85	1,21
Résultat de la période par action de l'ensemble consolidé calculé sur la base d'un nombre d'actions existantes (au 31 décembre)			
- de base		0,58	1,26
- dilué		0,57	1,21

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

2.2 - Etat du résultat global consolidé

(Montants en milliers d'euros)

Notes	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Report résultat de la période	335 522	48 956
Réserves écarts actuariels IFC :		
- Montant brut	(878)	(2 489)
- Impôt différé	(1 260)	(36)
- Montant net d'impôt	(2 138)	(2 525)
Ecart de conversion des activités à l'étranger	(297)	(324)
Total autres éléments du résultat global net d'impôt	(2 435)	(2 849)
Résultat global total net d'impôt	333 087	46 108
Résultat global total attribuable aux :		
- Actionnaires de SoLocal Group	333 112	46 097
- Participation ne donnant pas le contrôle	(25)	11

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

2.3 - Etat de situation financière consolidée

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Actif			
Ecarts d'acquisition nets	7	90 727	95 507
Autres immobilisations incorporelles nettes	8	118 842	128 074
Immobilisations corporelles nettes	8	25 482	33 420
Actifs financiers disponibles à la vente		426	188
Autres actifs financiers non courants	10	6 867	6 263
Impôts différés actifs	9.2	9 155	182
Total des actifs non courants		251 498	263 633
Créances clients nettes	4	304 070	320 900
Coût d'acquisition de contrats		35 477	35 025
Autres actifs courants		33 703	31 228
Créances d'impôt sur les sociétés	9	2 731	361
Charges constatées d'avance		6 374	5 715
Autres actifs financiers courants	10	2 880	21 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.6	87 476	91 069
Total des actifs courants		472 710	505 706
Total actif		724 208	769 339
Passif			
Capital social		58 244	233 259
Prime d'émission		741 551	364 544
Réserves		(1 591 351)	(1 947 843)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires de SoLocal Group		335 543	48 945
Autres éléments du résultat global		(44 745)	(11 606)
Actions propres		(5 157)	(4 987)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SoLocal Group	12	(505 915)	(1 317 688)
Participations ne donnant pas le contrôle		79	104
Total capitaux propres		(505 836)	(1 317 584)
Dettes financières et dérivés non courants	10.6	408 170	1 341
Avantages du personnel - non courants		139 391	133 848
Provisions - non courantes		17 533	21 077
Autres passifs non courants	10	-	37
Impôts différés passifs	9.2	74	4 444
Total des passifs non courants		565 168	160 747
Découverts bancaires et autres emprunts courants	10.6	9 555	1 154 359
Intérêts courus non échus	10.6	1 419	32 137
Provisions - courantes		16 108	30 473
Dettes fournisseurs		91 186	98 889
Avantages du personnel - courants		119 416	114 455
Autres passifs courants	10	81 357	83 662
Dettes d'impôt sur les sociétés	9	4 905	3 852
Produits constatés d'avance	4.3	340 931	408 349
Total des passifs courants		664 876	1 926 176
Total passif		724 208	769 339

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

2.4 - Etat de variation des capitaux propres consolidé

(Montants en milliers d'euros)

Note	Nombre de titres en circulation	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultat et réserves	Opérations de couverture et écarts actuariels	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participation ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	38 789 776	233 259	364 544	(5 209)	(1 911 544)	(9 081)	17	(1 328 014)	79	(1 327 935)
					48 945			48 945	11	48 956
					-	(2 525)	(324)	(2 849)	1	(2 848)
					48 945	(2 525)	(324)	46 096	12	46 108
					(4 542)			(4 542)	-	(4 542)
								-		-
	4 066			222				222		222
									13	13
	38 793 842	233 259	364 544	(4 987)	(1 867 141)	(11 606)	(306)	(1 286 238)	104	(1 286 134)
					(1 784)	(31 001)		(32 785)		(32 785)
					1 335			1 335		1 335
	38 793 842	233 259	364 544	(4 987)	(1 867 590)	(42 607)	(306)	(1 317 688)	104	(1 317 584)
					335 543			335 543	(21)	335 522
					-	(2 138)	(293)	(2 431)	(4)	(2 435)
					335 543	(2 138)	(293)	333 112	(25)	333 087
					-			-	-	-
	10.5	543 568 236	(175 015)	377 007	268 035			470 027		470 027
					8 804			8 804		8 804
		(319 552)		(170)				(170)		(170)
	582 042 526	58 244	741 551	(5 157)	(1 255 207)	(44 745)	(600)	(505 915)	79	(505 836)

2.5 - Etat des flux de trésorerie consolidé

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Résultat attribuable aux actionnaires de SoLocal Group		335 543	48 945
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations et écarts d'acquisition		64 511	59 037
Variation des provisions		(10 653)	(14 771)
Rémunération en actions		-	(4 542)
Moins-values (plus-values) sur cessions d'actifs		(11 024)	194
Produits et charges d'intérêts	10.6	(237 573)	73 822
Instruments de couverture		(36)	-
Ecart de change non réalisé		-	25
Charge d'impôt de l'exercice	9.2	28 570	41 840
Participation ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		(21)	11
Diminution (augmentation) des stocks		135	(47)
Diminution (augmentation) des créances clients		18 574	29 539
Diminution (augmentation) des autres créances		(665)	77
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		4 357	(6 426)
Augmentation (diminution) des autres dettes		(62 862)	(79 425)
Variation du besoin en fonds de roulement		(40 461)	(56 282)
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		422	1 452
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés nets		(56 228)	(37 449)
Impôt sur les sociétés décaissé		(44 790)	(12 578)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		28 260	99 704
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(53 859)	(69 055)
Acquisitions / cessions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise / cédée et autres variations d'actif / passif		12 233	5 216
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(41 626)	(63 839)
Augmentation (diminution) des emprunts		(263 919)	1 726
Augmentation de capital		272 651	0
Autres flux liés aux opérations de financement dont actions propres		(216)	170
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		8 516	1 895
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(45)	(78)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(4 895)	37 683
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture		91 013	53 330
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à la clôture	10.6	86 118	91 013

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (c

2.6 – Notes aux comptes consolidés

Note 1 – Base de préparation des états financiers consolidés

1.1 Description d'activité

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 2.

L'exercice comptable des sociétés du Groupe SoLocal s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. La devise de présentation des comptes consolidés et de leur annexe est l'euro.

SoLocal Group est une société anonyme cotée sur Euronext Paris (LOCAL).

Ces informations ont été arrêtées par le Conseil d'administration de SoLocal Group du 14 février 2018.

1.2 Contexte de la publication et base de préparation des comptes consolidés 2017

1.2.1 – Normes IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, applicable à cette date.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, à l'exception de nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017, sans impact significatif :

- IAS 7 Etat des flux de trésorerie
- IAS 12 Impôts sur le résultat

Aucune de ces nouvelles normes et interprétations n'a eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Ces principes ne diffèrent par ailleurs pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB, dans la mesure où serait sans incidence significative, l'application des amendements et interprétations, dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 dans le référentiel tel que publié par l'IASB, mais ne l'est pas encore dans le référentiel tel qu'endossé par l'Union européenne.

Enfin, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2017 :

Normes :

- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients (applicable au 1^{er} janvier 2018)
- IFRS 16 Contrats de location (applicable au 1^{er} janvier 2019)
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable au 1^{er} janvier 2021)
- IFRS 9 Instruments financiers (applicable au 1^{er} janvier 2018)

Amendements :

- IFRS 9 Comptabilité de couverture et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 (date d'application non fixée)
- Date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 (applicable 1^{er} janvier 2018)
- Clarifications d'IFRS 15 (applicable 1^{er} janvier 2018)

- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions (applicable au 1er janvier 2018)
- Amendements à IFRS 4 Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 sur les contrats d'assurance (applicable 1er janvier 2018)
- IAS 40 Immeuble de placement (applicable 1er janvier 2018)
- IFRS 9 Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (applicable 1er janvier 2019)
- IAS 28 Participations dans des entreprises associées (applicable 1er janvier 2019)

Interprétations :

- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (application au 1er janvier 2018)
- IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (applicable au 1/1/2019)

L'ensemble des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017 sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les positions comptables retenues par le Groupe en application des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 ne font pas l'objet de dispositions particulières selon les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne ou leur interprétation.

Point sur l'application des normes IFRS9, IFRS15 (1^{er} janvier 2018) et IFRS16 (1^{er} janvier 2019)

IFRS 9 « instruments financiers »

Il s'agit d'une norme articulée en trois phases, Classement et évaluation, Dépréciation du risque de crédit et Comptabilité de couverture. Elle concerne principalement, les instruments de couvertures et la comptabilité de couverture, les titres dénommés « Actifs Disponibles à la Vente » et les modifications de dettes et la dépréciation des créances commerciales. L'analyse ne faisant pas apparaître d'impact sur les trois premiers sujets évoqués, le Groupe a donc concentré ses travaux sur les incidences de la norme sur l'évaluation des dépréciations des créances commerciales.

A ce titre, le Groupe a réalisé une étude à partir des données historiques portant sur les exercices 2015 à 2017 afin d'estimer le taux de dépréciation à retenir et d'estimer l'impact du changement par rapport à la méthode actuelle. Celle-ci consistant à déprécier les comptes clients et à constater en perte les créances non recouvrées au bout de 5 ans nous amène à un taux moyen sur les trois derniers exercices de 0,68% (ratio de pertes sur créances irrécouvrables constatées dans l'exercice rapportées au chiffre d'affaires de l'exercice). L'application de la norme IFRS 9 menant à tirer un ratio de pertes sur créances irrécouvrables rapportées aux ventes de 0,73%.

Selon les résultats de cette analyse, le Groupe considère que la mise en place de la norme IFRS 9 ne remet pas en cause les équilibres financiers.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

Introduction sur la norme et méthodologie suivie

En mai 2014, la norme IFRS15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », est publiée par l'IASB et ratifiée plus tard par l'Union Européenne. Elle devient obligatoire à tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

La norme IFRS 15 énonce un modèle unique que les sociétés doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplace les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, « Produits des activités ordinaires, et leurs interprétations ».

Selon le principe de base d'IFRS15, la comptabilisation du revenu doit refléter le transfert du contrôle des biens et services promis au client pour un montant qui représente ce à quoi l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La nouvelle norme inclut également des prescriptions sur la comptabilisation des coûts des contrats.

Un projet a été mis en place au courant de l'année 2017. Il a consisté à analyser les principales offres du groupe et les contrats qui les matérialisent, à préparer des notes techniques pour chacune de ces offres

et à évaluer l'impact potentiel des changements prévisibles. L'approche et les analyses techniques ont été présentées au Comité d'audit.

SoLocal a choisi la méthode rétrospective complète pour l'application d'IFRS 15 au 1er janvier 2018.

Les principaux impacts de la nouvelle norme par catégorie d'offre commerciale sont décrits ci-après.

Choix des politiques comptables retenues :

Les offres de SoLocal Group sont regroupées en 3 grandes familles :

1. Les sites qui sont élaborés pour être mis à la disposition des clients pour une période contractuelle de 12 ou 24 mois ;
2. Les produits du Search local autour de la présence sur internet via la Carte de visite internet et ses compléments destinés à améliorer la visibilité ou l'audience ou à permettre des possibilités transactionnelles, typiquement proposés sur une période de 12 mois renouvelable et les offres de marketing digital qui correspondent à des prestations ponctuelles ou des campagnes ;
3. l'offre Imprimés et Vocal, qui correspond pour l'essentiel en des insertions dans des annuaires papier pour une parution annuelle.

Reconnaissance du Chiffre d'affaires par gamme de produits SoLocal Groupe (SLG)

Gamme « Sites » :

Actuellement le chiffre d'affaires des sites est enregistré de la façon suivante :

1. la conception et la production des sites font l'objet d'une évaluation en fonction des coûts encourus, qui représente environ 38% du prix total de vente et sont reconnus en début de contrat.
2. la mise en ligne et les mises à jour sont comptabilisées pour le montant résiduel du prix de vente au prorata temporis sur la durée du contrat.

En application d'IFRS 15, deux obligations de performance distinctes sont retenues pour l'offre sites

1. Conception du contenu intellectuel sur la durée de réalisation (comprise entre 30 jours et 90 jours en fonction des produits).
 2. Mise à disposition et mise à jour du site pendant la période contractuelle d'hébergement
- L'application d'IFRS15 engendre une allocation différente de valeur entre la première obligation et la seconde, amenant à une modification du rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires. Une partie plus importante du chiffre d'affaires est étalé sur la durée de la publication.

Gamme "Search et Marketing Digital (hors Sites)":

Les principales offres sont actuellement enregistrées, en référence aux pratiques sectorielles, en distinguant :

1. Des frais techniques de conception et de réalisation compris entre 20% et 50% du prix de l'offre, pris en compte au début du contrat
2. Une prestation de parution en ligne comptabilisée prorata temporis sur la durée contractuelle.

L'application d'IFRS 15 conduira à comptabiliser la totalité de ces offres de façon linéaire sur la durée des contrats. La prise en compte du chiffre d'affaires sera ainsi retardée par rapport aux méthodes actuelles.

Gamme « Print et Imprimés et Vocal » :

Les revenus de la gamme « Imprimés et Vocal » sont actuellement enregistrés de la façon suivante :

Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de ces annuaires imprimés. Des frais techniques de fabrication des annuaires font actuellement l'objet d'une facturation séparée aux annonceurs qui est comptabilisée au début du contrat.

Le chiffre d'affaires généré par le trafic du service de renseignements téléphoniques 118 008 est reconnu au fur et à mesure des appels sur la base du chiffre d'affaires brut facturé à l'utilisateur. Le chiffre d'affaires

annonceurs est étalé sur la durée de parution, qui est généralement de 12 mois. L'application d'IFRS 15 conduit à ne plus distinguer les frais techniques. L'insertion dans les annuaires représentera désormais une seule obligation de performance dont le revenu sera reconnu intégralement le mois de la distribution de l'ouvrage.

L'application d'IFRS 15 est sans incidence sur les autres offres de cette gamme.

Coûts d'obtention des contrats

- La part variable de la rémunération des forces de vente ne peut plus être considérée comme un coût incrémental directement lié à l'acquisition de contrats identifiés au regard d'IFRS15.
- Ces coûts seront désormais comptabilisés directement en charges au moment où ils seront encourus.

Coûts d'exécution des contrats

- L'analyse nous a amené à conclure que l'application de la norme IFRS15 n'aura pas d'impact sur la comptabilisation des coûts d'exécution des contrats qui seront passés directement en charges à l'exception de ceux relatifs aux annuaires non encore distribués.

IFRS 16 « Contrats de location »

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 – Contrats de location, qui remplace IAS 17.

Cette nouvelle norme introduit un modèle unique de comptabilisation pour la plupart des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, consistant pour le bénéficiaire du contrat, dès lors que l'actif inclus dans le contrat de location est identifiable, et qu'il contrôle l'utilisation de cet actif, à comptabiliser à l'actif de son bilan un droit d'utilisation en contrepartie de la comptabilisation au passif de son bilan d'une dette financière.

Par ailleurs, les coûts de ces contrats de location devront être comptabilisés en partie en amortissements dans le résultat opérationnel, et en partie en frais financiers dans le résultat financier.

Cette norme sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe continue l'examen de l'impact de cette norme afin de déterminer ses impacts dans les états financiers et les modifications qu'elle pourrait entraîner dans les informations communiquées.

Pour information, le montant des engagements hors bilan de locations simples au 31 décembre 2017 est de 138,3 millions d'euros.

1.2.2 – Autres informations

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Antérieurement constaté en réduction de l'impôt sur les bénéfices, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé à compter du 1^{er} janvier 2017 comme une subvention en application des dispositions de la norme IAS 20. Le montant du crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au 31 décembre 2017 de la façon suivante : la part liée aux dépenses de développement comptabilisées à l'actif est présentée en déduction de la valeur comptable de ces dépenses pour 2,9 millions d'euros, soit un effet de 1,5 million d'euros en diminution des dotations aux amortissements ; la part liée aux autres dépenses comptabilisées en charges est présentée en réduction des charges externes pour 0,1 million d'euros.

L'exercice 2016 a été retraité de façon similaire mais l'impact, d'un montant de 1,4 million d'euros, porte uniquement sur les dotations aux amortissements, la partie charges externes étant non significative.

Devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat d'exploitation pour les transactions commerciales ;

- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

Saisonnalité

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité à proprement parler, il convient de noter cependant, que par souci d'optimisation des coûts, les dates de parution des annuaires imprimés (déterminant la reconnaissance des produits et des coûts afférents) peuvent varier d'un trimestre à l'autre, chaque annuaire imprimé ne paraissant qu'une seule fois par an.

Préparation des états financiers

Afin de préparer les états financiers, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Sont notamment concernés les écarts d'acquisition, les coûts d'acquisition de contrats, la rémunération en actions, les coûts de restructuration et l'évaluation des passifs liés aux retraites. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté du 31 décembre 2017 sont conformes aux dispositions des normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2017 et sauf indication contraire qui serait précisée dans les notes (cf. notes 2 à 17), ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

1.3 Présentation des états financiers consolidés

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Le résultat d'exploitation correspond au résultat net avant prise en compte :

- des produits financiers ;
- des charges financières,
- des impôts courants et différés.

L'EBITDA est un indicateur alternatif de performance présenté au compte de résultat au niveau du résultat d'exploitation et avant prise en compte des dépréciations et amortissements.

Le rapport annuel d'activité présente les activités poursuivies du groupe ainsi que l'EBITDA récurrent qui correspond à l'EBITDA avant prise en compte des éléments exceptionnels tels que les frais de restructuration. L'information sectorielle (note 2), présente le détail du chiffre d'affaires et de l'EBITDA récurrent des « Activités poursuivies » et des « Activités désengagées ».

1.4 Note sur la continuité d'exploitation

Malgré l'existence de capitaux propres consolidés toujours négatifs, le Groupe n'a pas identifié d'éléments de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

A l'issue de la restructuration financière, qui a permis de ramener l'ensemble de l'endettement à une dette obligataire de 398 millions d'euros, le Groupe estime qu'il sera en mesure de faire face à l'ensemble de ses engagements financiers (cf Note 10.6). En effet, les flux de trésorerie futurs dégagés par les opérations, nets des investissements, ainsi que la trésorerie disponible permettront d'assurer la continuité d'exploitation dans les douze prochains mois.

Note 2 – Information sectorielle

SoLocal Group développe ses activités au sein de deux secteurs opérationnels : Internet et Imprimés & Vocal et a généré un chiffre d'affaires des activités poursuivies de 755,8 millions d'euros 2017, ses activités Internet et Imprimés & Vocal représentant respectivement 84 % et 16 %.

Internet

L'activité Internet comprend en 2017 deux principales activités, Search Local et Marketing Digital.

En 2017, SoLocal Group a enregistré un chiffre d'affaires Internet des activités poursuivies de 635,8 millions d'euros, représentant 84 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Imprimés & Vocal

Ce segment comprend les activités du Groupe relatives à la publication, à la distribution et à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches), ainsi que d'autres activités du Groupe appelées « Vocal », y compris des services de renseignements téléphoniques et d'annuaire inversé.

Les activités Imprimés & Vocal ont généré 120,0 millions d'euros en 2017, en décroissance de 26,6% en 2017 par rapport à 2016.

2.1 Par secteur d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour les exercices clos aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	Exercice clos au 31 décembre 2017				Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)			
	Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies		Consolidé	Activités désengagées	Activités poursuivies	
			Récurrent	Non récur.			Récurrent	Non récur.
Chiffre d'affaires	764 941	9 092			812 277	10 973		
- Digital	644 940	9 092	635 848		648 729	10 973	637 756	
- Imprimés & Vocal	120 001	-	120 001		163 548	-	163 548	
EBITDA	179 970	(2 690)	195 983	(13 323)	223 875	(2 143)	231 009	(4 991)
- Digital	154 347	(2 690)	170 360	(13 323)	180 494	(2 143)	187 628	(4 991)
- Imprimés & Vocal	25 623	-	25 623		43 381	-	43 381	

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 12.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

La rubrique des éléments non récurrents inclut notamment, les pertes de valeur sur écarts d'acquisition et sur immobilisations les variations de juste valeur des compléments de prix accordés dans le cadre d'acquisitions de titres, les frais d'acquisition des titres de participation ainsi que les coûts de restructuration.

En 2017, cette rubrique totalise 13,3 millions d'euros couvrant principalement des dépenses exceptionnelles de personnel engagées pour sécuriser la continuité de l'activité et des coûts de départ des personnes non remplacées et des éléments relatifs au changement de gouvernance.

En 2016, cette rubrique totalisait 5,0 millions d'euros couvrant une provision relative à un litige et également des dépenses exceptionnelles de personnel.

2.2 Par zone géographique

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice Clos au 31 décembre 2016 (*)
Chiffre d'affaires contributif	764 941	812 277
- France	741 119	788 689
- Autres	23 822	23 588
Actifs	724 208	769 339
- France	597 054	631 994
- Autres	17 620	17 875
- Non affecté	109 534	119 471

(*) Retraité des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Note 3 – Périmètre : principales variations et résultat de cession

3.1 – Consolidation

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (pourcentage de contrôle généralement compris entre 10% et 50%) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles à la date de clôture sont pris en considération lors de la détermination du contrôle ou de l'influence notable exercé sur l'entité.

Conformément à IFRS 5, les actifs et les passifs des entités contrôlées considérées comme détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Par ailleurs, le résultat des activités non poursuivies doit être présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. IFRS 5 définit une activité non poursuivie comme une composante d'une entité dont les flux de trésorerie sont indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenue en vue de sa vente qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

3.2 – Evolution du périmètre de consolidation

2017

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe s'est désengagé de deux activités non stratégiques :

- site avendrealouer.fr, activité de diffusion de petites annonces immobilières de l'entité PagesJaunes SA. La cession de cette activité, le 30 novembre 2017, s'est effectuée sur la base d'un prix de cession de 19,8 millions d'euros à la date du 30 novembre 2017. Ce montant est susceptible d'évoluer post-cession sur la base de critères d'ajustements convenus entre les parties. L'impact sur le résultat net consolidé de cette cession dans les comptes du Groupe s'élève à +11,9 millions d'euros.
- l'intégralité des titres de Chronoresta a été cédé le 31 octobre 2017 pour 1 euro. L'impact net de cette cession dans les comptes du Groupe s'élève à -5,3 millions d'euros sur le résultat net consolidé.

L'information des activités désengagées a été reprise sur les années 2017 et 2016 dans l'information sectorielle (cf note 2).

2016

Le 1^{er} janvier 2016, fusion par absorption de la société Horyzon Media World Wide par QDQ Media. Création de la société Effilab Dubai détenue à 51% par Effilab.

Le 7 mars 2016, création de la société Effilab Australia détenue à 51% par Effilab.

Note 4 – Ventes

4.1 Chiffres d'affaires

Le Groupe commercialise des produits et services de communication locale principalement sous forme digitale et imprimée. La principale activité, Internet, est composée du Search Local et du Marketing Digital.

Le chiffre d'affaires issu des activités du Groupe est reconnu et présenté de la manière suivante, en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

En ce qui concerne les activités Internet, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour partie dès le début du contrat, soit à hauteur du résultat de la transaction s'il est estimable de façon fiable, soit à hauteur des coûts encourus pour la mise en place du service et jugés recouvrables. Le chiffre d'affaires résiduel est étalé de façon linéaire sur la durée du contrat lors de la mise en ligne. La facturation étant plus rapide que la comptabilisation du chiffre d'affaires, un volume significatif de produits constatés d'avance est comptabilisé.

Le groupe alloue le chiffre d'affaires sur les éléments suivants :

- la réalisation de la prestation technique, pour laquelle le chiffre d'affaires est reconnu à hauteur d'une évaluation des coûts, soit le mois de souscription si celle-ci est réalisée sur la première partie du mois, soit le mois suivant la souscription dans le cas contraire,
- la mise en ligne de l'offre, communément appelée frais d'espace, reconnue sur la durée de mise en ligne du produit.

Pour certains produits Internet, la politique de reconnaissance du chiffre d'affaires a été définie par référence à des pratiques du marché, en particulier pour estimer le pourcentage de chiffre d'affaires reconnu lors de la souscription de l'offre.

En ce qui concerne les activités Imprimés & Vocal composées principalement des annuaires papier PagesJaunes et PagesBlanches, le chiffre d'affaires est reconnu lors de la parution de chacun des ouvrages. Pour les frais techniques, le mois suivant la souscription du contrat.

Par ailleurs, conformément à SIC 31 « Opérations de troc portant sur des services de publicité », les produits des activités ordinaires n'incluent pas de prestations provenant de l'échange de biens ou de services pour des prestations semblables, même lorsque celles-ci sont rendues sur des périodes différentes.

4.2 Créances clients

La décomposition en valeur brute et dépréciation des comptes clients est la suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Créances clients brutes	325 543	344 486
Provisions pour dépréciation	(20 652)	(20 667)
Créances nettes avant dépréciation statistique	304 891	323 819
Prov. pour dépréciation statistique	(821)	(2 919)
Créances clients nettes	304 070	320 900

Au 31 décembre, les créances clients ont les échéances suivantes :

en milliers d'euros	Total (1)	Non échues et non dépréciées (1)	Echues et non dépréciées (1)					
			< 30 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	> à 360 jours
2017	304 891	283 942	7 260	3 560	2 625	2 548	2 664	2 292
2016	323 819	292 936	14 486	6 182	3 961	2 507	2 270	1 477

(1) Hors provisions pour dépréciation statistiques d'un montant total de 821K€ au 31 décembre 2017 et 2 919K€ au 31 décembre 2016

Le portefeuille des créances clients du Groupe ne présente pas de risque de concentration important (environ 460 000 annonceurs dont 430 000 sur PagesJaunes en France). En France, les 20 premiers annonceurs de PagesJaunes représentent 1,5% de ce chiffre d'affaires (1,6% en 2016) et les annonceurs des 10 premières rubriques professionnelles représentent 13,6% du chiffre d'affaires de PagesJaunes (13,9% en 2016). Les provisions pour risques clients demeurent à un niveau très faible, avec un taux de dotations nettes par rapport au chiffre d'affaires de 0,1% en 2017 contre 0,4% en 2016.

(en milliers d'euros)	Solde en début de période	Dotations	Reprises provisions non utilisées	Reprise provisions utilisées	Autres mouvements (1)	Solde en fin de période
2016						
Créances clients	21 379	8 783	(831)	(5 745)	-	23 586
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
2017						
Créances clients	23 586	8 691	(3 749)	(6 946)	(108)	21 473
Autres actifs	-	-	-	-	-	-

(1) En 2017, cession de PJ Resto

Application d'un taux de provision en fonction de l'ancienneté des créances basé sur un historique observé des recouvrements.

4.3 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués des ventes de produits publicitaires facturées reconnues ultérieurement en chiffre d'affaires en fonction de la durée de mise en ligne (produits Internet) ou de parution (produits annuaires imprimés).

Les produits constatés d'avance passent de 408,3 millions d'euros au 31 décembre 2016 à 340,9 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette baisse est à mettre en relation, d'une part, avec la baisse significative du niveau de l'activité « Imprimés & Vocal », et d'autre part, avec une évolution du mix produits Internet vers des produits de Marketing Digital principalement, dont la durée de vie est plus courte.

4.4 Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
TVA à recevoir	19 864	20 114
Divers Etat à recevoir	2 316	206
Avances, acomptes & avoirs fournisseurs	2 480	3 491
Autres actifs courants	9 043	7 417
Total	33 703	31 228

Note 5 – Achats et autres charges

5.1 Frais de publicité et assimilés

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

5.2 Cout d'acquisition des contrats

Les coûts d'acquisition de contrats représentent les coûts variables de la force de vente liés à la commercialisation de produits publicitaires dans les annuaires imprimés et sur les supports digitaux. Ces coûts incrémentaux d'obtention de commandes clients sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

5.3 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont en principe payables entre 30 jours et 60 jours.

5.4 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels, correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

5.5 Transactions avec les parties liées

Le Conseil d'administration de SoLocal Group avait nommé Jean-Pierre Remy Directeur général de la société à compter du 25 mai 2009. Jean-Pierre Remy ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la société contraint, dont le montant serait égal à 12 mois de la rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et

variable à objectifs atteints) du Directeur Général, sous réserve de la réalisation de conditions de performance.

Une obligation de non-concurrence serait mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général de Jean-Pierre Remy pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence serait limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrirait l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante serait égale à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. La Société aura la faculté de libérer Jean-Pierre Remy de cette clause de non-concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Le cumul des deux indemnités de départ et de non-concurrence ne pouvait excéder deux ans de rémunération, fixe et variable.

Jean-Pierre Remy a quitté ses fonctions le 30 juin 2017. Aucune indemnité de cessation de fonctions n'a été versée, Jean-Pierre Remy ayant renoncé à percevoir toute indemnité liée à son départ. De même, aucune indemnité de non-concurrence n'a été versée, le Conseil d'administration ayant libéré Jean-Pierre Remy de son obligation de non-concurrence.

Christophe Pingard a été nommé Directeur général délégué par le Conseil d'administration du 26 octobre 2011. Christophe Pingard ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint, sous condition du respect de conditions de performance. Le montant de cette indemnité serait égal à 12 mois de rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints) du Directeur Général Délégué.

Une obligation de non-concurrence serait mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence serait limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrirait l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante serait égale, sur la base d'une période de non-concurrence de 24 mois, à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. La société pourrait lors de la cessation de fonctions renoncer au bénéfice de l'engagement de concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Le cumul des deux indemnités de départ et de non-concurrence ne pouvait excéder deux ans de rémunération, fixe et variable.

Christophe Pingard a quitté ses fonctions le 15 décembre 2017. Le Conseil d'administration a constaté dans sa séance du 15 décembre 2017 que les conditions d'exigibilité de l'indemnité de départ étaient réunies. En conséquence, Christophe Pingard a perçu une indemnité de départ dont le montant est égal à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute (fixe et variable) versée au cours des 12 derniers mois d'activité. Aucune indemnité de non-concurrence n'a été versée, le Conseil d'administration ayant libéré Christophe Pingard de son obligation de non-concurrence.

A la suite de la démission de Jean-Pierre Remy de son mandat de Directeur général de la société le 30 juin 2017, le Conseil d'administration de SoLocal Group, réuni le 5 septembre 2017, a nommé Eric Boustouller Directeur général de la société à compter du 11 octobre 2017.

Dans la mesure où il ne bénéficie d'aucun contrat de travail, une indemnité de départ serait versée au Directeur Général en cas de départ contraint de la société, sous condition du respect de condition de performance. Le montant de l'indemnité sera égal à 18 mois de la rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints) du Directeur Général.

Eric Boustouller serait soumis à une obligation de non-concurrence en cas de cessation de son mandat de Directeur Général pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit dans les conditions visées ci-après : l'interdiction de concurrence sera limitée à une période de 12 mois commençant le jour de la

cessation effective des fonctions ; l'indemnité de non-concurrence correspondante sera égale, sur la base d'une période de non-concurrence de 12 mois, à 6 mois de rémunération totale calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute versée au cours des 12 derniers mois d'activité.

La société pourra, lors de la cessation de fonctions, (i) renoncer au bénéfice de l'engagement de non-concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante) ou (ii) réduire la durée, le champ des activités et/ou le champ géographique dudit engagement (auquel cas le montant de l'indemnité de non-concurrence sera réduit à due proportion).

Le cumul des deux indemnités de départ et de non-concurrence ne pourra pas excéder deux ans de rémunération, fixe et variable.

Note 6 – Avantage du personnel, provisions et autres passifs

6.1 Charges de personnel

(en milliers d'euros, sauf les effectifs)	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Effectif moyen (équivalent temps plein)	4 403	4 386
Salaires et charges	(381 879)	(368 387)
dont :		
- Traitements et salaires	(240 415)	(242 630)
- Charges sociales	(120 620)	(108 412)
- CICE	3 473	3 037
- Taxes sur les salaires, intérim et autres	(24 317)	(20 382)
Rémunération en actions (1)	3 309	2 304
dont :		
- Stocks options et actions gratuites		4 542
- Charges sociales attributions de stock options et d'actions gratuites	3 309	(2 238)
Participation des salariés (2)	(4 922)	(6 497)
Total charges de personnel	(383 492)	(372 580)

(1) cf. note 6.4

(2) y c. forfait social

6.2 Avantages du personnel, provisions et autres passifs

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avantages postérieurs à l'emploi	127 998	121 268
Autres avantages à long terme	11 393	12 580
Avantages du personnel - non courants ⁽¹⁾	139 391	133 848
Autres provisions pour risques	12 997	8 807
Provisions pour litiges sociaux - fiscaux	4 536	12 270
Provisions - non courantes	17 533	21 077

(1) Cf. détails note suivante. Les avantages du personnel non courants concernent les entités françaises.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Personnel ⁽¹⁾	71 416	70 163
Organismes sociaux	48 000	46 328
Total avantages du personnel - courants	119 416	116 491
TVA à payer	67 212	70 308
Divers Etat à payer	7 264	6 509
Autres passifs courants	6 880	6 844
Autres passifs courants	81 357	83 662

(1) Principalement constitué de la participation des salariés et de provisions de charges de personnel.

L'évolution des provisions pour risques et litiges est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Variations de périmètre, reclassements et autres	Solde en fin d'exercice
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux	48 084	1 256	(24)	(19 794)	-	29 522
Autres provisions pour risques	3 466	1 908	(409)	(837)	(9)	4 119
Total provisions	51 550	3 164	(433)	(20 631)	(9)	33 641
- dont non courant	21 077	3 114	(423)	(6 235)	-	17 533
- dont courant	30 473	50	(10)	(14 396)	(9)	16 108

Les provisions constituées couvrent principalement des litiges sociaux lié au PSE en cours (cf. Note 14.1).

Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires

En France, la législation prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale, et ce en utilisant des hypothèses démographiques (turnover

du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite...) et financières (augmentation future de salaire par catégorie).

Cette obligation finale est ensuite actualisée avec un taux déterminé par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (ou des obligations d'Etat s'il n'existe pas de marché actif).

Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, sont comptabilisés pour leur intégralité en autres éléments du résultat global.

Afin de disposer de données à jour, les tables de turnover ont fait l'objet d'un nouveau calcul en 2017. Elles ont été estimées sur la base des observations de 2012 à 2016 (5 ans). L'impact relatif à ce changement d'évaluation a donné lieu à un ajustement des capitaux propres d'ouverture s'élevant à 33,1 millions d'euros.

Autres régimes de retraite

Ces avantages sont offerts au travers de régimes à cotisations définies pour lesquelles le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Les autres avantages à long terme pouvant être accordés par le Groupe consistent principalement en médailles du travail évaluées également sur la base d'hypothèses actuarielles.

Ajustement des tables de Turnover

Afin de disposer de données à jour, les tables de turnover ont fait l'objet d'un nouveau calcul en 2017. Elles ont été estimées sur la base des observations de 2012 à 2016 (5 ans). Le Groupe, a décidé de ne retenir que les seuls motifs de démission dans le taux de turnover. Ainsi, le motif de licenciement quel qu'il soit (y compris économique) ou de rupture conventionnelle ne sont pas retenus. Ces tables ont été utilisées pour déterminer les engagements au 31/12/2017 mais également au 31/12/2016.

Ce changement d'évaluation a donné lieu aux retraitements des données comparatives 2016 et capitaux propres d'ouverture suivants :

- sur l'IFC, un montant de -43,1 millions d'euros avec un impact positif d'impôt de 12,1 millions d'euros soit un net de -31,0 millions d'euros,
- sur la médaille du travail, ce retraitement s'est élevé à -2,7 millions d'euros avec un impact positif d'impôt de 0,9 million d'euros soit un net de -1,8 million d'euros.

Engagements de retraite et autres avantages du personnel

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2017	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2016
Variation de la valeur des engagements						
Valeur totale des engagements en début de période	78 608	10 159	88 766	75 961	9 725	85 685
Ajustement n-1 des tables de Turnover	43 065	2 721	45 786	-	-	-
Valeur totale des engagements en début de période (ajustée)	121 673	12 880	134 552	75 961	9 725	85 685
Coût des services rendus	7 408	915	8 322	4 795	660	5 454
Coût de l'actualisation (charge d'intérêts)	1 620	180	1 800	1 696	210	1 906
Réductions / liquidations	(2 256)	-	(2 256)	(5 820)	(332)	(6 152)
(Gains) / pertes actuariels	876	(1 908)	(1 031)	2 472	155	2 627
Prestations payées	(475)	(374)	(849)	(495)	(259)	(754)
Variation de périmètre	(443)	-	(443)	-	-	-
Autres	1	-	1	(1)	-	(1)
Valeur totale des engagements en fin de période (A)	128 403	11 692	140 096	78 607	10 159	88 766
<i>Engagements de fin de période afférent à des régimes non financés</i>	<i>128 403</i>	<i>11 692</i>	<i>140 096</i>	<i>78 607</i>	<i>10 159</i>	<i>88 766</i>
<i>dont court terme</i>	<i>402</i>	<i>300</i>	<i>702</i>	<i>402</i>	<i>300</i>	<i>702</i>
<i>dont long terme</i>	<i>128 001</i>	<i>11 392</i>	<i>139 394</i>	<i>78 205</i>	<i>9 859</i>	<i>88 064</i>
Charge de l'exercice						
Coût des services rendus	7 408	915	8 322	4 795	660	5 454
Coût de l'actualisation	1 620	180	1 800	1 696	210	1 906
Amortissement des (gains) / pertes actuariels	-	(1 908)	(1 908)	-	155	155
Effet de réductions / liquidations	(2 256)	-	(2 256)	(5 820)	(332)	(6 152)
Total charge de retraite	6 772	(813)	5 959	671	693	1 364
Evolution de la provision / (actif)						
Provision / (actif) en début de période	121 673	12 880	134 552	75 961	9 725	85 685
Charge de retraite	6 772	(813)	5 959	671	693	1 364
Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	(495)	(259)	(754)
Prestations directement payées par l'employeur	(475)	(374)	(849)	-	-	-
Variation de périmètre	(443)	-	(443)	-	-	-
Gains / (pertes) actuariels	876	-	876	2 472	-	2 472
Autres	1	-	1	(1)	-	(1)
Provision / (actif) en fin de période	128 403	11 692	140 096	78 607	10 159	88 766
Hypothèses						
Taux d'actualisation (%)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	2,0%		2,00%	2,0%		2,0%
Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	en fonction des catégories de salariés et de leur âge			en fonction des catégories de salariés et de leur âge		
Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	1,50%	-	-	1,50%	-	-
Durée résiduelle probable d'activité	15,8	15,8	15,8	11,3	11,3	11,3
Montant comptabilisé en charge au titre de la période	6 772	(813)	5 959	671	693	1 364

En 2017, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 44,6 millions d'euros.

Le taux d'actualisation retenu dans l'évaluation des engagements au 31 décembre 2017 est de 1,50% comme au 31 décembre 2016.

La norme IAS 19 fixe le taux d'actualisation comme étant égal au taux des obligations émises par les entreprises de première catégorie (notées au moins AA ou Aa) à une échéance égale à la maturité de l'engagement ; si le marché de ces obligations n'est pas liquide, le taux est égal au taux des obligations d'Etat (OAT) correspondantes.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les avantages postérieurs à l'emploi (IFC) :

Une hausse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une baisse de l'engagement de l'ordre de 6,7% soit environ 7,6 millions d'euros, tandis qu'une baisse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une hausse de l'engagement de l'ordre 7,4% soit environ 8,4 millions d'euros.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les autres avantages à long terme (médailles du travail) :

Une hausse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une baisse de l'engagement de l'ordre de 4,7% (moins d'un million d'euros), tandis qu'une baisse de 0,50% du taux d'actualisation entraîne une hausse de l'engagement de l'ordre de 5,1% (moins d'un million d'euros).

Pour l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, une hausse ou une baisse de 0,50% du taux d'actualisation, génère un impact résultat proche de zéro.

La valeur actualisée de l'obligation au titre de ces engagements et les ajustements du régime liés à l'expérience pour l'année en cours et pour les quatre années précédentes se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016	2015	2014	2013
Valeur totale des engagements en fin de période	140 096	88 766	85 686	90 439	86 209
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période	-	-	-	-	(30)
Situation du régime	140 096	88 766	85 686	90 439	86 179
(Gains) / pertes actuariels liés à l'expérience - passifs	(1 033)	107	107	(366)	(2 931)
(Gains) / pertes actuariels liés à l'expérience - actifs du régime	-	-	-	-	-

6.3 Indemnités de rupture de contrat de travail

Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont provisionnées à hauteur de l'engagement en résultant.

Pour tous ces engagements induisant le versement d'indemnités de rupture de contrat de travail, l'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

6.4 Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture de chaque exercice, ou qui ont été, au cours des exercices clos, membres du Conseil d'administration de SoLocal Group, du Comité de Direction de SoLocal Group. Ce périmètre comprend également les administrateurs représentant les salariés siégeant au Conseil d'administration de SoLocal Group.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avantages à court terme (1)	5 935	6 700
<i>dont charges patronales</i>	<i>1 768</i>	<i>1 928</i>
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	33	49
Autres avantages à long terme (3)	1	1
Indemnités de fin de contrat (4)	1 117	-
Avantages sur capitaux propres (5)	(1 712)	(1 035)
Total	5 374	5 716

(1) Salaires, rémunérations, intéressement, primes versées et provisionnées et cotisations sécurité sociale, congés payés, jetons de présence et avantages non monétaires comptabilisés

(2) Pensions, retraites, autres prestations, ...

(3) Congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, indemnités de longue durée, rémunérations différées, intéressement et primes (si payables 12 mois ou plus après la date de clôture)

(4) Indemnités de départ et clause de non concurrence, charges sociales incluses

(5) « Rémunérations en actions » y compris les charges sociales relatives aux attributions gratuites d'actions et de stock-options

En 2017, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 0,5 million d'euros (0,4 million d'euros en 2016).

Note 7 – Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. IAS 36, « Dépréciation d'actifs », prescrit que ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'écart d'acquisition a été affecté et que dans certains cas, pour tester les écarts d'acquisition, ces UGT peuvent être regroupées au niveau auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (une UGT est le plus petit ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs).

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable consolidée des actifs et passifs de chaque UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des écarts d'acquisition correspond au niveau de chacune des secteurs qui sont les regroupements de lignes produits (search local + transactionnel, sites et programmatiques).

Les secteurs, déterminés en conformité avec IFRS 8 – « Secteurs opérationnels », sont les suivants : Internet, Imprimés & Vocal. Au 31 décembre 2017, l'intégralité des écarts d'acquisition non amortis se trouve allouée sur le secteur Internet.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond aux flux de trésorerie actualisés des UGT incluant les écarts d'acquisition. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques, réglementaires, et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe de la façon suivante :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans établis sur 5 ans,
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle reflétant le taux attendu de croissance à long terme du marché et spécifique à chaque activité,
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités et des pays.

La dépréciation des écarts d'acquisition est inscrite en résultat d'exploitation.

Dans le cas où une cession a été décidée, la valeur recouvrable est déterminée par référence à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Depuis 2015, le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des écarts d'acquisition correspond au niveau de chacune des lignes produits.

Ventilation de la valeur nette des écarts d'acquisition par secteur d'activité :

(en milliers d'euros)	Exercice clos au 31 décembre 2017			Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)			Variation
	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette	Valeur nette
Search local + Transactionnel	49 421	(1 400)	48 021	54 201	(1 400)	52 801	(4 780)
Sites	26 891	-	26 891	26 891	-	26 891	-
Programmatique	15 815	-	15 815	15 815	-	15 815	-
Internet	92 127	(1 400)	90 727	96 907	(1 400)	95 507	(4 780)
Annuaire imprimés	-	-	-	-	-	-	-
Autres (QDQ & 123people)	75 282	(75 282)	-	75 282	(75 282)	-	-
TOTAL	167 409	(76 682)	90 727	172 189	(76 682)	95 507	(4 780)

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Solde en début d'exercice	95 507	95 507
Acquisitions / cessions	(4 780)	-
Variation de juste valeur	-	-
Pertes de valeur	-	-
Solde en fin d'exercice	90 727	95 507

La valeur des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés, sur la base de plans d'affaires, d'un taux de croissance perpétuelle de 1,5% pour l'UGT « Search Local et transactionnel » et de 3,0% pour les UGT « Sites » et « Programmatique » et d'un taux d'actualisation après impôt de 9,0% pour l'UGT « Search Local et transactionnel » et de 15,0% pour les UGT « Sites » et « Programmatique ». Ces taux sont basés sur des études sectorielles publiées.

Les hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables sont de nature similaire d'une UGT à l'autre ; il s'agit :

- du chiffre d'affaires qui reflète le nombre de clients, l'ARPA, le taux de pénétration des offres,
- des coûts avec les niveaux de coûts commerciaux nécessaires pour faire face au rythme de conquête et de renouvellement des clients, au positionnement de la concurrence, les possibilités d'adaptation des coûts à l'évolution du chiffre d'affaires ou des effets de l'attrition naturelle des effectifs,
- du niveau des dépenses d'investissements qui peut être affecté par l'évolution constante des nouvelles technologies.

Les valeurs assignées à chacun de ces paramètres sont le reflet de l'expérience passée, affectée des évolutions anticipées sur la période du plan. Ces paramètres constituent les principaux facteurs de sensibilité.

En termes de sensibilité, une augmentation de 1% du taux d'actualisation sur l'ensemble des UGT, une baisse de 1% taux de croissance perpétuelle ou encore une diminution de 1% du taux de marge de la dernière année des plans d'affaires ne conduirait pas à la constatation d'une dépréciation.

Note 8 – Immobilisations

8.1 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les marques, les licences et brevets, les frais de recherche et développement ainsi que les logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, leur coût est le plus souvent

déterminé lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entreprise acquise par référence à leur valeur de marché ou à défaut en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou les coûts.

Les marques développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Marques

Les marques ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amorties ; elles font l'objet de tests de dépréciation (voir note 8.3).

Licences et brevets

Les licences et brevets sont amortis sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder vingt ans.

Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Il est à noter que la détermination des coûts qui remplissent ces critères requiert des jugements et des estimations significatives. Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement significatifs capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Logiciels

Les logiciels sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède pas cinq ans.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Valeur brute	Amortissements cumulés & Pertes de valeurs	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés & Pertes de valeurs	Valeur nette
Logiciels et Applications support	376 602	(267 960)	108 642	369 321	(244 432)	124 889
Autres immobilisations incorporelles	18 934	(8 734)	10 200	10 336	(7 151)	3 185
Total	395 537	(276 695)	118 842	379 657	(251 583)	128 074

Aucune autre perte de valeur significative n'a été constatée aux 31 décembre 2017 et 2016.

L'évolution de la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Solde en début d'exercice	128 074	123 384
Acquisitions	537	1 293
Immobilisations générées en interne (1)	50 391	54 308
Effet des variations de périmètre	(738)	-
Ecart de conversion	(150)	(263)
Reclassements	111	-
Cessions et amortissements accélérés	(4 093)	(372)
Dotations aux amortissements	(55 289)	(50 276)
Solde en fin d'exercice	118 842	128 074

(1) concerne l'ensemble des frais de développement activés

8.2 Immobilisations corporelles

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt soit du fait de l'acquisition de l'immobilisation corporelle, soit du fait de son utilisation pendant une durée spécifique à des fins autres que la production de stocks au cours de la période.

Contrats de location financement

Les contrats de location transférant aux entités du Groupe les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Les situations suivantes constituent des indications de conditions transférant aux entités du Groupe les risques et avantages liés à la propriété :

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- la durée du contrat couvre la majeure partie de la vie économique estimée du bien loué,
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

Parallèlement, les biens dont les risques et avantages liés à la propriété sont transférés par les entités du Groupe à des tiers par un contrat de location sont considérés comme ayant fait l'objet d'une cession.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes : 25 à 30 ans pour les constructions, 5 à 10 ans pour les agencements, entre 1 et 5 ans pour les autres immobilisations.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de façon prospective.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Informatique et terminaux	58 128	(54 139)	3 988	67 181	(58 478)	8 704
Autres	58 033	(36 540)	21 493	56 692	(31 976)	24 716
Total	116 161	(90 679)	25 482	123 874	(90 454)	33 420

Aucune perte de valeur significative n'a été constatée aux 31 décembre 2017 et 2016.

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Solde en début d'exercice	33 420	28 381
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 932	13 509
Subvention	(2 942)	-
Effet des variations de périmètre	(13)	-
Ecarts de conversion	(52)	(24)
Reclassements	(111)	-
Cessions et mises au rebut	(159)	(21)
Dotations aux amortissements	(7 593)	(8 424)
Solde en fin d'exercice	25 482	33 420

8.3 Dépréciation des éléments d'actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe.

Note 9 - Impôts

9.1 - Preuve d'impôt groupe

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif de fin d'exercice au résultat avant impôts.

Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

(en milliers d'euros)	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Résultat net des activités avant impôt	364 092	90 796
Résultat net des activités hors Q-P des entreprises associées avant impôt	364 092	90 796
Taux légal d'imposition en France	34,43%	34,43%
Impôt théorique	(125 369)	(31 264)
Gain des sociétés non intégrées fiscalement & filiales étrangères, nettes de l'impact des activités désengagées	3 053	569
Rémunération en actions	1 139	1 440
Pertes de valeur des écarts d'acq. et var. compt prix	(1 072)	(602)
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (après IS)	(5 919)	(6 047)
Différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et le montant de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis	102 617	-
Plafonnement de déductibilité des intérêts financiers	(2 092)	(5 445)
Régularisation IS sur exercices antérieurs	864	886
Autres produits non taxables et charges non déductibles (dont CIR, CICE et différentiel de taux sur les impôts différés à compter de 2019)	(1 791)	702
Impôt effectif	(28 570)	(41 840)
<i>dont impôt courant</i>	<i>(40 926)</i>	<i>(32 969)</i>
<i>dont impôt différé</i>	<i>12 356</i>	<i>(8 871)</i>
Taux d'imposition effectif	7,8%	46,1%
Taux d'imposition effectif (hors effet de la restructuration financière)	41,9%	46,1%

(*) Retraite de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

9.2 - Impôt au bilan

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable sur un horizon de 3 à 5 ans.

La norme IAS 12 requiert notamment de comptabiliser des impôts différés passifs relatifs à l'ensemble des immobilisations incorporelles reconnues lors de regroupement d'entreprises (marques, bases d'annonceurs, ...).

S'agissant des participations dans les filiales, et entreprises associées, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

1. le groupe contrôle la date à laquelle cette différence temporaire (par exemple : distribution de dividendes) se renversera et
2. il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

En pratique, cela signifie que, pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à due concurrence des impôts de distribution sur les dividendes dont le versement est planifié par le Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire permettant d'effectuer la compensation sur l'impôt exigible futur. Les éventuelles compensations sont traitées par groupe fiscal dépendant d'une seule autorité fiscale.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés

La position bilancielle nette est détaillée comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Indemnités de départ en retraite	33 194	34 815
Participation des salariés	1 299	1 726
Provisions non déductibles	197	1 278
Reports déficitaires	-	171
Autres différences (dont CIR)	459	904
Sous-total impôts différés actifs	35 149	38 894
Frais d'émission d'emprunts	-	(10 592)
Amortissements à caractère fiscal	(26 068)	(32 564)
Sous-total impôts différés passifs	(26 068)	(43 156)
Total impôts différés actifs / (passifs), nets	9 081	(4 262)
<i>Impôts différés à l'actif</i>	9 155	182
<i>Impôts différés au passif</i>	(74)	(4 444)

(*) Rétraite de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Aucun impôt différé actif relatif aux déficits reportables de QDQ Media et ses filiales n'a été comptabilisé au bilan, ce sous-groupe ayant enregistré un résultat net déficitaire en 2017. Le montant de l'impôt différé non reconnu est estimé à 65,5 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'impôt différé actif au bilan passe de 0,2 millions d'euros au 31 décembre 2016 à 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'impôt différé passif au bilan passe de 4,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 à 0,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Au bilan du 31 décembre 2017, l'impôt sur les sociétés représente une créance de 2,7 millions d'euros et une dette d'un montant de 4,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2016, l'impôt sur les sociétés représentait une créance de 0,4 million d'euros et une dette d'un montant de 3,9 million d'euros.

L'impôt décaissé au cours de l'exercice 2017 est de 44,8 millions d'euros contre 12,6 millions d'euros en 2016.

(en milliers d'euros)	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016 (*)
Solde en début d'exercice	(4 262)	(7 248)
Variations enregistrées en capitaux propres	605	9
Variations enregistrées en résultat	12 356	(8 871)
Ajustement n-1 des tables de Turnover (cf. note 6.2)		12 062
Autres variations	382	(214)
Solde en fin d'exercice	9 081	(4 262)

(*) Retraite de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Note 10 – Actifs, passifs & résultat financiers

10.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

10.2 Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été

comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus.

Ces actifs sont classés au bilan en actifs financiers à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

10.3 Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des passifs de transaction qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. En effet, les passifs sont initialement évalués au coût, qui est la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue pour ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Le TIE est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier.

10.4 Résultat financier

Les charges financières nettes se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Gain sur la restructuration de la dette par l'émission d'instruments de capitaux propres ⁽³⁾	300 198	-
Coûts liés à la restructuration financière ⁽⁴⁾	(24 117)	-
Amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunts liés à l'ancienne dette	(10 545)	-
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	265 536	-
Intérêts et assimilés sur actifs financiers	395	1 231
Résultat de cession d'actifs financiers	(2)	69
Dividendes reçus	-	125
Autres produits financiers	393	1 425
Intérêts sur dettes financières	(24 428)	(64 120)
Produits / (charges) sur instruments de couverture	36	-
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	(569)	(7 840)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers ⁽³⁾	(476)	25
Autres frais & honoraires financiers ⁽¹⁾	(1 082)	(1 405)
Coût de désactualisation ⁽²⁾	(1 801)	(1 907)
Charges financières	(28 320)	(75 247)
Gain (perte) de change	-	(25)
Résultat financier	237 609	(73 847)

⁽¹⁾ Essentiellement composé de frais courants liés à la gestion de la dette

⁽²⁾ Le coût de désactualisation correspond à l'accroissement, au cours de l'exercice, de la valeur actuelle des engagements de retraite

⁽³⁾ ce montant inclut d'une part, conformément à l'application d'IFRIC 19 (cf. note 10.5), la différence entre la valeur comptable de la dette convertie en instruments de capitaux propres et la juste valeur de ces mêmes instruments qui a mis en évidence un gain financier non monétaire de 298 millions d'euros et d'autre part, un gain de 2,2 millions d'euros sur le rachat partiel de l'emprunt obligataire.

⁽⁴⁾ Après déduction des coûts imputés directement en réduction de l'augmentation de capital en numéraire

10.5 Restructuration financière

Description de l'opération réalisée en mars 2017

- Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 398,5 millions d'euros (prime d'émission incluse), au prix de souscription de 1 euro par action :
 - 272 650 250 actions nouvelles** souscrites en espèces par les actionnaires à titre irréductible et réductible, soit 272,7 millions d'euros
 - 125 834 531 actions nouvelles** souscrites par les créanciers, conformément à leur engagement de garantie, à hauteur de 125,8 millions d'euros (prime d'émission incluse), par compensation de créances
 - 80 542 087 actions nouvelles** souscrites par les créanciers, dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au prix d'émission de 4,51 euros par action, réservée aux créanciers, d'un montant de 363,2 millions d'euros (prime d'émission incluse)

- Emission de **9 067 200 MCB** (Mandatory Convertible Bonds) au profit des créanciers pour un montant nominal unitaire de 2 euros soit un total 18,1 millions d'euros, donnant droit à l'attribution de 9 067 200 actions en cas de conversion de l'ensemble des MCB. Ces derniers ont été constatés en capitaux propres. A noter, 6 226 522 MCB ont été convertis au 31 décembre 2017.
- Une nouvelle dette d'un montant de 397,8 millions d'euros.

Les créanciers ont souscrit **215 443 818 actions et MCB** pour un montant total de 507,2 millions d'euros.

Traitement comptable des augmentations de capital et de l'émission des nouvelles dettes

- La dette d'origine ayant fait l'objet de la restructuration a été décomptabilisée pour sa totalité (1 157,7 millions d'euros).
- Les nouveaux instruments (dette et capitaux propres) sont comptabilisés pour leur juste valeur à la date d'émission soit 607,0 millions d'euros (nouvelle dette 397,8 millions d'euros + instruments émis 209,2 millions d'euros).
- La différence entre la valeur comptable de la dette d'origine (1 157,7 millions d'euros) d'une part, et le cash remis aux porteurs (252,7 millions d'euros) et la juste valeur des nouveaux instruments (607,0 millions d'euros) d'autre part, est enregistrée par contrepartie du résultat conformément à IAS 39.41 et à IFRIC 19 pour un montant de 298,0 millions d'euros.

La dette est éteinte à la date de règlement-livraison des titres (i.e. le 13 mars 2017 à l'ouverture), la juste valeur de l'action correspond au cours d'ouverture soit 0,971 euro.

En juste valeur, les augmentations de capital et les MCB se sont respectivement élevés à 200,4 millions d'euros et à 8,8 millions d'euros à la date de leur émission. Les MCB sont considérés comme des éléments de capitaux propres en normes IFRS.

La juste valeur de la nouvelle dette obligataire émise a été considérée comme équivalente au nominal.

Traitement comptable des frais

Dans le cadre de la restructuration financière, le Groupe a engagé environ 28 millions d'euros de frais. Bien que cette opération ait pour objectif le renforcement des fonds propres du Groupe, elle conduit à décomptabiliser l'ancienne dette pour sa totalité, tous les frais encourus à l'occasion de la restructuration sont enregistrés en résultat conformément à IAS 39-AG62 à l'exception des frais directement rattachables à l'émission des instruments de capitaux propres qui sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour 4,6 millions d'euros.

Les frais relatifs à l'ancienne dette et inscrits au bilan au 31/12/2016 pour 10,5 millions d'euros sont amortis de manière accélérée au compte de résultat 2017.

10.6 Trésorerie et équivalent de trésorerie, endettement financier net

L'endettement financier net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué ou augmenté de la juste valeur des instruments dérivés actifs et passifs de couverture, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos au 31 décembre 2017	Exercice clos au 31 décembre 2016
Intérêts courus non échus	-	27
Equivalents de trésorerie	10 044	10 172
Trésorerie	77 452	80 870
Trésorerie brute	87 496	91 069
Découverts bancaires	(1 358)	(56)
Trésorerie nette	86 138	91 013
Emprunt bancaire	-	783 638
Emprunt obligataire	397 835	337 846
Ligne de crédit revolving tirée	-	38 395
Frais d'émission d'emprunts	-	(10 545)
Dettes de crédit-bail	66	277
Compléments de prix sur acquisition de titres	3 669	1 988
Intérêts courus non échus	1 439	32 137
Autres dettes financières	14 797	4 045
Endettement financier brut	417 806	1 187 781
<i>dont courant</i>	<i>9 636</i>	<i>1 186 440</i>
<i>dont non courant</i>	<i>408 170</i>	<i>1 341</i>
Endettement net	331 668	1 096 768
Endettement net du groupe consolidé hors frais d'émission d'emprunts	331 668	1 107 313

(*) Retraité de l'application rétroactive des dispositions de la norme IAS 20 concernant le CIR (cf. note 1.2.2) et des Tables de Turnover (cf. note 6.2)

Evolution des passifs issus des activités de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos au 31 décembre 2016	Cash flows	Variations "non cash"					Exercice clos au 31 décembre 2017
			Op Aug capital par comp	Autres Variations	Var. de change	Var. de JV ⁽¹⁾	Reclasst & variation périmètre	
Emprunt bancaire et obligataire	1,110,939	- 236,749	- 209,196	30,859	-	298,018	397,835	
Ligne de crédit revolving	38,395	- 38,395					-	
Autres emprunts	2,779	10,118					12,897	
Comptes courants d'associés	1,266	618			- 2		1,900	
Complément de prix sur acquisition de titres	1,988	- 600		2,281			3,669	
Dettes de Crédit bail	277	- 211					66	
Découverts bancaires	56	1,302					1,358	
Total Passifs issus des activités de financement	1,155,700	- 263,917	- 209,196	33,140	- 2	- 298,018	417,725	

(1) contrepartie par résultat conformément à IFRIC 19

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2017, le montant des équivalents de trésorerie s'élève à 10,0 millions d'euros et sont principalement constitués d'OPCVM et de comptes à terme rémunérés non bloqués.

Ils sont évalués et sur la base de leur juste valeur.

Emission d'obligations

A la suite à la réalisation de la restructuration financière, la dette brute résiduelle du Groupe a été réduite à 397,8 millions d'euros, réaménagée sous la forme d'une émission d'obligations d'un montant de 397 834 585 euros dont le règlement-livraison est intervenu le 14 mars 2017, réservée aux créanciers au titre du Contrat de Crédits, et dont les principales modalités sont les suivantes :

Intérêts :

- calcul des intérêts : taux EURIBOR (EURIBOR étant défini pour inclure un taux minimum de 1%) 3 mois plus marge, payables trimestriellement à terme échu ;
- intérêt de retard : 1 % de majoration du taux d'intérêt applicable.

Marge : pourcentage par année en fonction du niveau du ratio de levier financier net consolidé (dette nette consolidée / EBITDA consolidé) (Consolidated Net Leverage Ratio) à la fin de la période de référence semestrielle (Accounting Period) la plus récente, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous (étant précisé que la marge initiale sera calculée sur une base pro forma des opérations de restructuration) :

Ratio de levier financier net consolidé	Marge
Supérieur à 2,0 : 1	9,0%
Inférieur ou égal à 2,0 : 1 mais supérieur à 1,5 : 1	7,0%
Inférieur ou égal à 1,5 : 1 mais supérieur à 1,0 : 1	6,0%
Inférieur ou égal à 1,0 : 1 mais supérieur à 0,5 : 1	5,0%
Inférieur ou égal à 0,5 : 1	3,0%

Date de maturité : 15 mars 2022.

Cotation : cotation sur la cote officielle de la Bourse de Luxembourg et admission aux négociations sur le marché Euro MTF.

Remboursement anticipé ou rachat :

- SoLocal Group peut à tout moment et en plusieurs fois, rembourser tout ou partie des Obligations à un prix de remboursement égal à 100 % du montant principal majoré des intérêts courus et impayés ;
- par ailleurs, les Obligations devront faire l'objet d'un remboursement anticipé obligatoire (sous réserve de certaines exceptions) en tout ou partie, en cas de survenance de certains événements, tels qu'un changement de contrôle (Change of Control), une cession d'actifs (Assets Sale), ou la réception de produits nets de dette (Net Debt Proceeds) ou des produits nets de créances (Net Receivables Proceeds). Des remboursements anticipés obligatoires sont également prévus au moyen de fonds provenant d'un pourcentage des flux de trésorerie excédentaires, en fonction du niveau de ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) de la Société.

Engagements financiers :

- le ratio de levier financier net consolidé (dette nette consolidée/EBITDA consolidé) (Consolidated Leverage / Consolidated EBITDA) devra être inférieur à 3,5:1 ;
- le ratio de couverture des intérêts (EBITDA consolidé/charge d'intérêts nette consolidée) (Consolidated EBITDA/ Consolidated Net Interest Expense), devra être supérieur à 3,0:1 ; et
- à compter de l'année 2017 et (ii) pour toute année suivante si le ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) excède, au 31 décembre de l'année précédente, 1,5:1, les dépenses d'investissement (hors opérations de croissance) (Capital Expenditure) concernant SoLocal Group et ses Filiales (Subsidiaries) sont limitées à 10 % du chiffre d'affaires consolidé de SoLocal Group et ses filiales (Subsidiaries).

Les modalités des Obligations contiennent par ailleurs certains engagements de ne pas faire, interdisant à SoLocal Group et ses Filiales (Subsidiaries), sous réserve de certaines exceptions, notamment de :

- supporter un endettement financier supplémentaire ;
- consentir des sûretés ;

- procéder au paiement de dividendes ou effectuer des distributions aux actionnaires ; par exception, le paiement de dividendes ou des distributions aux actionnaires sont permis si le ratio de levier financier net consolidé (Consolidated Net Leverage Ratio) n'excède pas 1,0 :1.

Les restrictions contenues dans les modalités des Obligations et décrites ci-dessus pourraient affecter la capacité du Groupe à exercer ses activités, et limiter sa capacité à réagir en fonction des conditions du marché ou encore à saisir des opportunités commerciales qui se présenteraient. À titre d'exemple, ces restrictions pourraient affecter la capacité du Groupe à financer les investissements de ses activités, restructurer son organisation ou financer ses besoins en capitaux. De plus, la capacité du Groupe à respecter ces clauses restrictives pourrait être affectée par des événements indépendants de sa volonté, tels que les conditions économiques, financières et industrielles. Un manquement de la part du Groupe à ses engagements ou ces restrictions, pourrait entraîner un défaut aux termes des conventions susvisées. En cas de défaut auquel il ne serait pas remédié ou renoncé, les porteurs des Obligations pourraient exiger que tous les montants en cours deviennent immédiatement exigibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de refinancer son endettement ou d'obtenir des financements complémentaires à des conditions satisfaisantes.

L'emprunt obligataire est indirectement garanti par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group.

Compléments de prix sur acquisition de titres

Dans le cadre des acquisitions réalisées en 2015, des compléments de prix pourraient être versés en 2018 si certaines conditions de performances opérationnelles venaient à être remplies. Au 31 décembre 2017, ils ont été estimés à 3,7 millions d'euros.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont constituées principalement d'un compte courant débiteur avec PagesJaunes Outre-mer, filiale non consolidée détenue à 100% par SoLocal Group et du préfinancement du CICE.

10.7 Instruments financiers inscrits au bilan

	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IAS 39						Ventilation par niveau au sens IFRS 13		
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture (Juste valeur par capitaux propres)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Niveau 1 et trésorerie	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Actifs disponibles à la vente	426	-	-	426	-	-	-	426	-
Autres actifs financiers non courants	6 867	-	-	-	6 867	-	-	6 867	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances clients nettes	304 070	-	-	-	304 070	-	-	304 070	-
Autres actifs financiers courants	2 880	2 880	-	-	-	-	-	2 880	-
Equivalents de trésorerie	10 044	10 044	-	-	-	-	10 044	-	-
Trésorerie	77 432	77 432	-	-	-	-	77 432	-	-
Actifs financiers	401 719	90 355	-	426	310 937	-	87 476	314 243	-
Dettes financières et dérivés non courants	408 170	3 669	-	-	-	404 501	-	408 170	-
Découverts bancaires et autres emprunts courants	9 555	-	-	-	-	9 555	-	9 555	-
Intérêts courus non échus	1 419	-	-	-	-	1 419	-	1 419	-
Dettes fournisseurs	91 186	-	-	-	-	91 186	-	91 186	-
Passifs financiers	510 330	3 669	-	-	-	506 661	-	510 330	-

Au 31 décembre 2017, la juste valeur de l'emprunt obligataire représente un montant de 398,4 millions d'euros contre une valeur comptable de 397,8 millions d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cotation au 31/12/2017	Valeur de marché
Emprunt obligataire	397 835	100,15%	398 432
Sous-total emprunts	397 835	100,15%	398 432
Intérêts courus non échus	1 419		
Complément de prix sur acquisition de titres	3 669		
Autres dettes dont frais d'émission d'emprunts	14 863		
Dettes financières et dérivés courants	417 786		

Le Groupe a classé les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs est composée des niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables)

Durant l'exercice 2017, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transfert vers ou depuis le niveau 3.

10.8 Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Effet en résultat	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IAS 39				
		Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)
Gain net provenant de la restructuration de la dette au 13 mars 2017	265 536	300 198	-	-	-	(34 662)
Produits d'intérêt	393	393	-	-	-	-
Charges d'intérêt	(26 519)	(476)	-	-	-	(26 043)
Gains nets / (pertes nettes)	239 410	300 115	-	-	-	(60 705)
Coût de désactualisation	(1 801)					
Résultat financier (cf. note 10.4)	237 609					

Note 11 – Objectifs politiques et gestion des risques financiers, gestion du capital

Le Groupe a pour objectif d'optimiser sa structure financière, dont le principal critère d'appréciation est le levier financier (ratio d'endettement net sur l'EBITDA), afin de réduire le coût de son capital tout en conservant une flexibilité financière lui permettant de respecter son plan de développement.

Les deux principaux objectifs de la gestion financière sont les suivants :

- SoLocal Group, et le Groupe SoLocal au niveau consolidé, sont emprunteurs nets, et dans ce cadre, le premier objectif de SoLocal Group est de sécuriser et ainsi de limiter le coût de la dette ;

- En raison d'une part de la génération d'un cash-flow important au rythme du cycle de prospection commerciale, et, d'autre part, du paiement des intérêts sur sa dette selon une périodicité différente, le Groupe SoLocal dégage des excédents de trésorerie, et peut se trouver en situation d'excédent de trésorerie de manière temporaire. Ces excédents n'ayant pas vocation à être durables, l'objectif du Groupe est de les placer au meilleur taux d'intérêt dans le cadre d'une prise de risque très limitée.

Le Groupe veille également au respect des engagements inscrits dans sa documentation obligataire qui prévoit certaines clauses de défaut et d'exigibilité anticipée. Ces clauses sont notamment liées au respect de *covenants* opérationnels et financiers tels que le niveau minimum de couverture de la charge nette consolidée d'intérêts par l'EBITDA consolidé et le levier maximum, mesuré par le rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA consolidé. A noter que l'EBITDA utilisé pour les calculs de ces covenants bancaires diffère de celui utilisé dans les présents états financiers.

Le Groupe se fixe pour objectif de réduire son levier financier. Au 31 décembre 2017, ce levier s'établit à 1,7 fois fixé par la documentation obligataire.

Avec un endettement net qui s'établit à 331,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 (cf. note 10.6), le covenant de levier financier du Groupe ressort à 1,7 fois l'EBITDA consolidé tel que défini dans le contrat obligataire. Ainsi, le Groupe respecte le covenant sur le levier financier au 31 décembre 2017.

Compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de crédit.

Risque de taux de change

SoLocal Group estime que le risque de change n'est pas significatif en ce qui concerne son activité, dans la mesure où celle-ci s'exerce essentiellement en zone euro.

Risque de taux d'intérêt

SoLocal Group est exposé au risque de variation des taux d'intérêt dans la mesure où l'intégralité de la dette bancaire est à taux variable. Dans un environnement de taux bas, le Groupe estime qu'il n'est pas dans son intérêt de se couvrir contre ce risque de taux à court terme.

Les principales caractéristiques de la dette bancaire du Groupe figurent en note 10.6 (Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net).

Risque de liquidité

Le Groupe SoLocal a mis en place une gestion de trésorerie centralisée avec un système de cash pooling qui inclut l'ensemble de ses filiales françaises, et est organisé autour d'un pivot SoLocal Group. Cette méthode de gestion des liquidités associée à un système de reporting interne permet au Groupe d'anticiper et d'estimer les flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles de ses différentes filiales, et ainsi d'optimiser le tirage sur ses lignes de crédit en cas de besoin de trésorerie, et les placements en cas d'excédent de trésorerie. Dans le contexte de la restructuration financière, les contraintes s'appliquant au cash pooling ont été renforcées notamment par le plafonnement de la remontée de trésorerie de l'entité PagesJaunes à SoLocal Group.

Risque de crédit

SoLocal Group généralement est exposé au risque de crédit, essentiellement, dans le cadre de ses placements, et de ses instruments de couvertures de taux. SoLocal Group limite le risque de crédit en sélectionnant des contreparties disposant majoritairement d'une notation long terme supérieure à AA- (Standard & Poor's et/ou Fitch IBCA) et Aa3 (Moody's). Au 31 décembre 2017, l'exposition de SoLocal Group était de 10,0 millions d'euros au titre de ses opérations de placement (cf. note 10.6 - équivalents de trésorerie).

La procédure de gestion des opérations financières de SoLocal Group dresse en outre une liste limitative

de signatures autorisées, en dehors de laquelle l'autorisation du Directeur général est obligatoire. La documentation bancaire limite également la liste des contreparties pour les opérations de couverture de taux.

Risque actions

SoLocal Group estime que le risque actions n'est pas significatif dans la mesure où le montant investi en actions propres notamment via le contrat de liquidité reste limité, et où le placement de ses excédents de trésorerie n'est pas exposé à un risque sur les marchés d'actions.

Note 12 – Capitaux propres

12.1 Capital social

Le capital social de SoLocal Group est composé de 582 444 800 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune (cf. Note 10.5), soit un montant total de 58 244 480 euros (actions auto détenues non déduites).

12.2 Autres réserves et autres éléments du résultat global

Les autres réserves consolidées et autres éléments du résultat global sont négatifs à hauteur de 1 636,1 millions d'euros au 31 décembre 2017 (négatifs de 1 959,4 millions d'euros au 31 décembre 2016) et se composent essentiellement de :

- de la part des distributions excédant le résultat de l'exercice, relative essentiellement à la distribution exceptionnelle opérée en novembre 2006 d'un montant de 2 519,7 millions d'euros ;
- des écarts actuariels sur indemnités de fin de carrière (IAS 19) d'un montant négatif de 44,7 millions d'euros ;
- de la contrepartie de la charge de rémunération en actions pour la part dénouée en instruments de capitaux propres d'un montant de 57,0 millions d'euros qui n'a pas varié sur l'exercice.

12.3 Actions propres

Conformément à IAS 32, les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt.

Au travers du contrat de liquidité, la Société détenait 402 274 de ses propres actions au 31 décembre 2017 contre 82 722 au 31 décembre 2016, comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition

12.4 Dividendes

SoLocal Group n'a procédé à de distribution de dividende ni en 2017 ni en 2016.

12.5 Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période (options non encore exercées, actions gratuites, ...). Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat de base.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché. Le cas échéant, les actions d'auto-détention portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

	Exercice clos au 31 décembre 2017	Période close le 31 décembre 2016
Capital social (en moyenne pondérée)	390 711 558	38 876 564
Action d'autocontrôle via contrat de liquidité (moyenne pondérée)	(217 740)	(88 228)
Nombre actions de base	390 493 818	38 788 336
<u>Informations complémentaires :</u>		
Nombre actions dilué	393 693 361	40 469 810
Nombre actions de base existantes au 31 décembre	582 042 526	38 793 842
Nombre actions dilué existantes au 31 décembre	583 982 765	40 386 604

Note 13 – Stocks options et actions gratuites

13.1 Rémunération en actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options d'achat et de souscription d'actions et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés du groupe sont évaluées à leur date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel (rubrique « Rémunération en actions ») linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie. Le Groupe a opté pour l'application rétrospective des dispositions de la norme IFRS 2 pour les plans dénoués en actions et en trésorerie. Les nouveaux plans émis sont valorisés conformément à la norme IFRS 2 en utilisant un modèle de loi binomiale.

La juste valeur d'une action attribuée gratuitement correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution ajusté de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition. Cette charge est constatée de manière linéaire sur la période d'acquisition et, le cas échéant, ajustée de l'évolution de la probabilité d'atteinte des conditions de performance.

13.2 Description des plans

13.2.1 – Stock-options

Aucun plan de stock-options n'a été consenti en 2017 et 2016 par SoLocal Group ou l'une de ses filiales.

13.2.2 – Actions gratuites

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2014 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société, au sens des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 5% du capital de la Société postérieurement au règlement-livraison des augmentations de capital prévues lors de cette même assemblée générale.

Le 19 juin 2014, le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un plan d'attribution gratuites d'actions pour 45 221 000 actions. Ces actions seront définitivement acquises à l'issue de périodes d'acquisition se terminant les 19 juin 2016, 19 juin 2017 et 19 juin 2018, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

Le 9 février 2015, le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un plan d'attribution gratuites d'actions pour 2 305 000 actions. Ces actions seront définitivement acquises à l'issue de périodes d'acquisition se terminant les 9 février 2017, 9 février 2018 et 9 février 2019, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

L'ensemble de ces attributions a été fait avant le regroupement d'actions d'octobre 2015 qui a conduit à la multiplication du nominal par 30.

La date d'attribution retenue pour l'évaluation de la charge correspond à la date de tenue du Conseil d'administration ayant attribué les options, le délai d'information des attributaires ayant été considéré comme raisonnable.

13.3 Evolution des plans de stock et actions gratuites d'actions

	Solde au 31 décembre 2016	Conversion nouveau volume (Capital-réduction du 2 février & augmentation des 10 et 13 mars 2017)	Annulées/caduques	Solde au 31 décembre 2017	Prix d'exercice
Plans de souscription d'actions	219 570	562 719	(411 987)	150 731	
juillet 2010	43 857	112 386	(40 873)	71 513	€127,20
décembre 2010	5 736	14 701	(7 263)	7 438	€105,09
juillet 2009	40 497	103 776	(31 996)	71 780	€99,39
décembre 2009	2 700	6 918	(6 918)	-	-
décembre 2007	126 780	324 937	(324 937)	-	-
Plans d'attribution gratuite d'actions	1 373 193	3 612 875	(1 823 366)	1 789 509	Date d'acquisition définitive
février 2015	16 665	43 848	-	43 848	09/02/2017
février 2015	16 665	43 847	-	43 847	09/02/2018
février 2015	36 665	96 466	(146 719)	(50 253)	09/02/2019
juin 2014	296 370	779 749	-	779 749	19/06/2016
juin 2014	296 370	779 749	(145 844)	633 905	19/06/2017
juin 2014	710 458	1 869 215	(1 530 803)	338 412	19/06/2018

Au 31 décembre 2017, les options de tous les plans de souscription d'actions sont exerçables. Ces plans

sont prévus d'être dénoués en instruments de capitaux propres.

13.4 Charge relative aux plans de stock-options et aux attributions gratuites d'actions

L'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2017 représente un produit de 3,3 millions d'euros relatif à la régularisation de charges sociales de la cotisation patronale assise sur la juste valeur des instruments non acquis. En 2016, un produit de 2,3 millions d'euros net de charges sociales avait été constaté.

Note 14 – Litiges et autres engagements contractuels

14.1 Litiges – Evolutions significatives de la période

Dans le cours normal de leur activité, les entités du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, les entités du Groupe ne sont parties à aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale dont la Direction estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

Durant l'année 2013, PagesJaunes a dû procéder à une nouvelle réorganisation afin de garantir sa pérennité face à un environnement professionnel en permanente évolution et de fortes menaces concurrentielles. Un projet d'évolution du modèle et de l'organisation de PagesJaunes a été présenté aux Instances Représentatives du Personnel de l'entreprise à partir de septembre 2013. Parallèlement, la Direction a négocié avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire portant sur des mesures sociales d'accompagnement. Cet accord a été signé le 20 novembre 2013. Au terme de ces travaux avec les représentants du personnel, ce plan prévoyait une réorganisation assortie de modifications des contrats de travail de l'ensemble de la force de vente, un projet sans licenciements secs dont le solde net global est, en revanche, créateur de 48 emplois supplémentaires au sein de l'entreprise. Cet accord a fait l'objet d'une décision de validation par la DIRECCTE le 2 janvier 2014.

311 salariés ont refusé la modification de leur contrat de travail liée à la réorganisation mise en œuvre fin 2013, 280 d'entre eux ont été licenciés. Un salarié de l'entreprise a contesté la décision de validation de l'accord collectif comportant les mesures du plan de sauvegarde de l'emploi devant les juridictions administratives. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a, dans un arrêt du 22 octobre 2014 notifié le 5 novembre suivant, annulé la décision de validation rendue par le DIRECCTE. Le 22 juillet 2015, le Conseil d'Etat a rejeté le recours de la société PagesJaunes et du Ministre du Travail.

En conséquence de multiples procédures ont été engagées tant devant les tribunaux administratifs que judiciaires.

Les procédures introduites devant les juridictions administratives sont aujourd'hui terminées.

S'agissant des procédures devant les juges judiciaires, plus de 200 procédures judiciaires ont été introduites devant les juridictions prud'homales par des salariés se prévalant des conséquences de

l'annulation de la décision administrative de validation de l'accord collectif relatif au Plan de sauvegarde pour l'emploi par la Cour d'Appel de Versailles qui leur permet de revendiquer des demandes indemnitaires.

À la date du présent document, 171 décisions ont été rendues au fond. Dans leur grande majorité, ces décisions rejettent les demandes tendant à la nullité du licenciement et aux conséquences indemnitaires qui en découlent, constatent que le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse et rejettent les demandes tendant à la remise en cause du motif économique (en effet aucun Conseil de Prud'hommes n'a à ce jour invalidé le motif de licenciement des salariés) mais prononcent des condamnations de paiement sur le fondement de l'article L1235-16 du code du travail à un niveau proche du plancher indemnitaire prévu par ce texte, soit entre six et sept mois de salaire.

En outre, certaines décisions font droit à des demandes annexes : certaines relatives à des situations particulières (contestation de la durée ou des conditions d'exécution de leur congé de reclassement, demandes de rappels de commissions sur des périodes antérieures au plan), d'autres portent sur le versement d'un complément au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement versée lors du solde de tout compte et quelques positions différentes.

Le reste des procédures au fond toujours en cours seront plaidés durant l'année 2018.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont également en appel soit à l'initiative de PagesJaunes soit à l'initiative des salariés.

La Société a reconnu dans les comptes consolidés de l'exercice 2015 l'impact exceptionnel lié aux décisions de justice qui ont annulé la validation par la DIRECCTE du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Cette provision complémentaire était de 35 millions d'euros et comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. Elle correspondait à une hypothèse prudente dans un contexte d'incertitude juridique élevée, renforcé par des décisions de conseils de prudhommes contradictoires. Au 31 décembre 2017, la provision restant dans les comptes était de 22,3 millions d'euros.

Une demande d'indemnisation du préjudice causé par l'État à PagesJaunes du fait de la validation fautive de son PSE est en cours.

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2016 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. La société a été notamment été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,0 millions d'euros portant sur le montant des contributions patronales sur les AGA. Contestant ce redressement, le risque a été provisionné au 31 décembre 2016. La société a saisi, le 14 novembre 2017, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Bobigny d'un recours contre la décision de maintenir le redressement, rendue par la Commission de Recours Amiable de l'URSSAF d'Ile de France le 11 septembre 2017. L'audience aura lieu le 29 janvier 2018.

Les entités concernées du groupe ont saisi la Commission de Recours Amiable Urssaf le 28 mars 2017, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où les questions prioritaires de constitutionnalité, n°2017-627 QPC et 2017-628 QPC visant la contribution patronale versée au titres d'AGA non acquises, donneraient lieu à une décision d'inconstitutionnalité, afin d'obtenir le remboursement des contributions patronales prévues par l'article L.137-13 du CSS qui ont été versées au titre des actions gratuites attribuées en 2014 et 2015. Le 28 avril 2017, le Conseil a validé la constitutionnalité du texte mais a apporté une réserve d'interprétation en indiquant que « les dispositions contestées ne sauraient faire obstacle à la restitution de cette contribution lorsque les conditions auxquelles l'attribution des actions gratuites était subordonnée ne sont pas satisfaites ».

Le fait d'avoir des procédures en cours devrait permettre aux sociétés du groupe d'être remboursées des montants 2014 et 2015 (en ce compris les montants redressés).

Les délais d'acquisitions prévus par les plans 2014 et 2015 n'étant pas encore échus (19 juin 2018 et 9 février 2019), seuls peuvent être à ce jour remboursés les montants afférents aux salariés ayant quitté le groupe (3,3 millions d'euros).

La contribution patronale, réclamée par l'Urssaf, ayant été réglée le 12 janvier 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas de remboursement.

PagesJaunes fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2013 et a reçu des propositions de redressement portant sur le crédit impôt recherche. La société a considéré les chefs de redressement comme infondés et les a contestés auprès de l'administration fiscale. Un recours hiérarchique a eu lieu le 19 juillet 2016 et une interlocution départementale le 28 novembre 2016. L'interlocuteur départemental a abandonné une partie des redressements. La société a envoyé une réclamation contentieuse au mois de février 2018 pour obtenir un remboursement partiel des sommes restant redressées. Elle a constitué une provision pour couvrir les risques. Les sommes non éligibles au Crédit impôt recherche, ayant été réglées le 18 avril 2017, la provision a été reprise dans les comptes au 31 décembre 2017. Un produit sera constaté en cas d'issue favorable de ce recours.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a ouvert en 2016 une enquête relative à l'information financière de SoLocal Group à compter du 1^{er} janvier 2014. A ce stade aucun grief n'a été retenu à l'encontre de SoLocal Group. Dans l'hypothèse où des griefs seraient retenus par la Commission des sanctions de l'AMF, une sanction pécuniaire pourrait être prononcée.

14.2 Engagements contractuels et engagements hors bilan

Les engagements hors bilan donnés significatifs se présentent comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	2017				2016
	Total	Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Contrats de location simple	138 267	25 720	70 092	42 455	141 179
Papier, impression, distribution ⁽¹⁾	1 119	1 119	-	-	1 601
Autres prestations ⁽²⁾	16 364	11 962	4 402	-	13 051
Engagements d'achats de biens et services	17 483	13 081	4 402	-	14 652
Total	155 750	38 801	74 494	42 455	155 831

(1) voir détail tableau ci-dessous

La rubrique « Autres prestations » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2017 sur des biens et services livrables à partir de 2018.

Contrats de location

PagesJaunes a pris en location des terrains, bâtiments, véhicules et matériels. Ces contrats viendront à terme à des dates diverses au cours des cinq prochaines années.

La direction estime que ces contrats seront renouvelés ou remplacés à leur terme par d'autres contrats dans le cadre des conditions normales d'exploitation.

La charge de loyer enregistrée au compte de résultat au titre des locations simples s'est élevée à 19,0 millions d'euros en 2017 (19,9 millions d'euros en 2016).

En 2014 et 2015, SoLocal Group a souscrit des contrats de bail commercial en l'état futur d'achèvement signés auprès de deux investisseurs distincts, des locaux situés dans les tours d'un ensemble immobilier en cours de réhabilitation dénommé Citylights, situé à Boulogne Billancourt.

Les baux en l'état futur d'achèvement ont irrévocablement été signés pour une durée ferme de 10 ans, SoLocal Group ayant renoncé à sa faculté de résiliation triennale jusqu'à l'issue de la durée ferme des

baux. Les baux ont pris effet le 9 mai 2016, pour une date d'expiration de chacun des baux fixée au 8 mai 2026.

Les locaux pris à bail représentent une surface de 35.702 m² pour un engagement au titre de ces contrats sur la période restant à courir à partir du 1^{er} janvier 2018 de 105,3 millions d'euros (hors charges et indexation des loyers).

Des dépôts de garanties pour un montant de 4,1 millions ont été versés consécutivement à l'emménagement dans les locaux de Boulogne-Billancourt.

Au 31 décembre 2017, l'engagement pour le Groupe, au titre de l'ensemble des contrats de location, est de 138,3 millions d'euros dont 25,7 millions d'euros à moins d'un an.

Engagements d'achats de biens et services

Réalisation des annuaires

Dans le cadre de son activité de fabrication et diffusion d'annuaires imprimés, les entités du Groupe sont amenées à conclure avec leurs fournisseurs de papier, leurs imprimeurs et leurs distributeurs, des contrats qui peuvent être annuels ou pluriannuels.

Un contrat a été conclu avec un imprimeur exclusif couvrant les éditions des années 2014 à 2016. Ce contrat ne prévoit aucun engagement de volume.

Un contrat de douze mois à effet au 1^{er} février 2016 a été conclu avec un papetier, fixant les conditions tarifaires d'approvisionnement par l'imprimeur du papier annuaire, sans engagement de volume. L'imprimeur assure son approvisionnement et ses achats de papier suivant ces conditions.

Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2017, tant auprès des fournisseurs de papier que des imprimeurs et des distributeurs, sont ainsi constatés en engagements hors bilan à cette date, pour un montant total de 1,1 million d'euros.

Autres engagements donnés

L'emprunt obligataire est indirectement garanti par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par SoLocal Group.

Autres engagements reçus

Les autres engagements hors bilan reçus significatifs se présentent comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	2017				2016
	Total	Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Contrats de location simple - bailleur	-	-	-	-	0
Autres prestations	35 795	25 250	10 545	-	6 020
Total	35 795	25 250	10 545	-	6 020

Entités ad hoc

En 2011, SoLocal Group avait émis, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA dédiée à cette opération, un emprunt obligataire qui a été décomptabilisé dans le cadre de restructuration financière (cf. note 10.5). Cette entité ad hoc sans lien capitalistique est consolidée par intégration globale. Le groupe n'a pas procédé au cours des périodes présentées à des montages déconsolidants. Il n'a pas d'obligations contractuelles vis-à-vis d'entités ad hoc.

Note 15 – Evénements postérieurs à la clôture

SoLocal a présenté son projet stratégique « SoLocal 2020 » qui s’articule autour d’une offre élargie de services digitaux pour les entreprises, de la réinvention du média PagesJaunes et de la simplification de l’organisation. Ce plan porte une nouvelle ambition pour le groupe SoLocal : devenir l’un des champions du digital en France.

Pour répondre au mieux aux besoins des clients, l’organisation opérationnelle serait repensée autour, notamment, de la suppression des Business Units, la centralisation des fonctions supports, la rationalisation des implantations, la simplification de la ligne managériale et la consolidation de certaines activités. Cela impliquerait une réduction de l’ordre de 1000 postes sur la période 2018-2019, dont environ 800 postes chez PagesJaunes SA en 2018, avec la mise en place d’un Plan de Sauvegarde de l’Emploi, et de 200 postes en 2019. En parallèle, il est envisagé dans le cadre du projet de transformation la création d’une centaine de postes en 2018 sur de nouvelles compétences digitales. Dans ce cadre, l’entreprise a initié le 13 février 2018 le processus d’Information-Consultation auprès des instances représentatives du personnel.

Le coût estimatif est d’environ 180 millions d’euros.

S’agissant d’un événement intervenu postérieurement à la clôture, aucune provision n’est enregistrée à ce titre au 31 décembre 2017.

Note 16 – Périmètre de consolidation

Entités	Pays	Au 31 décembre 2017		Au 31 décembre 2016	
		Intérêt	Droits de vote	Intérêt	Droits de vote
Sociétés consolidées par intégration globale (contrôle exclusif)					
SoLocal Group (consolidante)	France	100%	100%	100%	100%
PagesJaunes	France	100%	100%	100%	100%
QDQ Media	Espagne	100%	100%	100%	100%
Optimizaclick	Espagne	100%	100%	100%	100%
Trazada	Espagne	100%	100%	100%	100%
Euro Directory	Luxembourg	100%	100%	100%	100%
SOMS	France	100%	100%	100%	100%
Mappy	France	100%	100%	100%	100%
Retail Explorer	France	100%	100%	100%	100%
Leadformance	France	100%	100%	100%	100%
Net Vendeur	France	100%	100%	100%	100%
Digital To Store	Royaume Uni	100%	100%	100%	100%
Yelster Digital	Autriche	100%	100%	100%	100%
ClicRDV	France	100%	100%	100%	100%
Fine Media	France	100%	100%	100%	100%
PagesJaunes Resto (1)	France	-	-	100%	100%
Orbit Interactive	Maroc	100%	100%	100%	100%
PagesJaunes Finance & Co	Luxembourg	-	-	-	-
Effilab	France	100%	100%	100%	100%
Effilab Australia	Australie	51%	51%	51%	51%
Effilab Dubaï	Emirats Arabes Unis	51%	51%	51%	51%

(1) Cession PagesJaunes Resto le 31 octobre 2017

Note 17 – Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Beas / Deloitte et Associés				Auditex / Ernst & Young			
	Montant		En % des honoraires		Montant		En % des honoraires	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	422	339	76%	55%	339	308	70%	41%
- Dont Solocal Group	125	125	22%	20%	125	125	26%	17%
- Dont filiales intégrées globalement	297	214	53%	35%	215	184	44%	24%
Services autres que certification des comptes	134	281	24%	45%	146	445	30%	59%
- Dont Solocal Group	134	272	24%	44%	141	440	29%	58%
- Dont filiales intégrées globalement	-	9	0%	1%	5	5	1%	1%
Sous-total	556	619	100%	100%	485	753	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	-			-	-		
Autres	-	-			-	-		
Sous-total	-	-			-	-		
TOTAL	556	619	100%	100%	485	753	100%	100%